



*Empowered lives.  
Resilient nations.*

---

*Evaluation de l'impact socio-économique de la pandémie de coronavirus  
(Covid-19) en République Centrafricaine*

---

**Mai 2020**



## Sigles et abréviations

<b>AFD</b>	Agence Française pour le Développement
<b>AVEC</b>	Association Villageoise d'Épargne et Crédit
<b>APPR</b>	Accord Politique de Paix et de Réconciliation
<b>BAD</b>	Banque Africaine pour le Développement
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CDC Afrique</b>	Africa Centres for Disease Control and Prevention (Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies)
<b>CEMAC</b>	Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale
<b>CEP</b>	Champs Ecole Paysan
<b>CES</b>	Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale
<b>Covid-19</b>	Corona Virus Disease 2019 (maladie à coronavirus 2019)
<b>CUT</b>	Compte Unique du Trésor
<b>ATFP</b>	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
<b>F1</b>	Enseignement du Fondamental 1 (Primaire)
<b>F2</b>	Enseignement du Fondamental 2 (Secondaire)
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>ICASEES</b>	Institut Centrafricaine des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
<b>IPC</b>	Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire
<b>MAS</b>	Malnutrition Aigüe Sévère
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PMI</b>	Petite et Moyenne Industrie
<b>PREF/CEMAC</b>	Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>RCO</b>	Bureau du Coordonnateur Résident
<b>TVCA</b>	Télévision Centrafricaine
<b>UC</b>	Unité de Compte
<b>UNECA</b>	United Nations Economic Commission for Africa (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique)
<b>USA</b>	United States of America (Etats Unis d'Amérique)
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>SNU</b>	Système de Nations Unies
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre

## Table des matières

Sigles et abréviations.....	2
Résumé des constats majeurs.....	4
Méthodologie de l'étude.....	6
<b>I. Introduction.....</b>	<b>8</b>
<b>II. Analyse de l'évolution de la pandémie de la COVID-19.....</b>	<b>9</b>
<b>III. Impact socioéconomique et financier de la pandémie de la COVID-19 en RCA .....</b>	<b>10</b>
<b>3.1. Effets de la pandémie de la COVID-19 sur les agrégats macroéconomiques .....</b>	<b>10</b>
3.1.1. Projections de la croissance.....	10
3.1.3. Canaux de transmission de l'impact sur l'économie centrafricaine.....	15
3.2. Effets sur le plan social et économique.....	16
3.3. Implication sur le niveau de la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités du genre.....	19
<b>IV. Stratégies de réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19 .....</b>	<b>20</b>
<b>4.1. Mesures pour limiter la pandémie.....</b>	<b>20</b>
4.1.1. Mesures prises au niveau national .....	20
4.1.2. Mesures monétaires envisagées au niveau communautaire pour mitiger les conséquences macroéconomiques.....	21
4.2. Identification des dépenses sociales urgentes / Protection sociale .....	21
4.3. Les actions de communication .....	22
4.4. Mesures urgentes pour protéger les entreprises .....	22
4.5. Mesures d'appui au secteur agricole .....	23
4.6. Mesures pour prévenir les Exploitations et Abus Sexuels et les violences basées sur le genre .....	24
<b>V. Appuis des Nations Unies, des partenaires financiers et de la communauté nationale .....</b>	<b>25</b>
<b>5.1. Appui des Nations Unies.....</b>	<b>25</b>
5.1.1. Plan d'Action de réponse au COVID-19.....	26
<b>5.2. Appuis des partenaires financiers en faveur de la lutte contre COVID-19 en RCA.....</b>	<b>29</b>
5.2.1. Appuis budgétaires à la RCA.....	29
5.2.2. Autres appuis financiers.....	31
5.2.3. Mesures prises au niveau régional et sous-régional .....	32
<b>5.3. Contributions communautaires dans le cadre de la solidarité nationale.....</b>	<b>33</b>
<b>VI. Montant global des appuis en réponse au COVID-19 .....</b>	<b>33</b>
<b>VII. Besoin (gap) de financement nécessaire pour lutter contre les effets socioéconomiques, financiers et budgétaires de la COVID-19 en RCA .....</b>	<b>33</b>
<b>VIII. Défis, opportunités à saisir et capitalisation des acquis.....</b>	<b>34</b>
<b>IX. Conclusion .....</b>	<b>35</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>38</b>

## Résumé des constats majeurs

Le modèle de transmission par métapopulation mondiale et de simulations, estime l'apparition d'une transmission locale soutenue et de décès selon deux scénarios de base :

**Scénario non atténué** : Aucune mesure d'atténuation ou de suppression n'est prise.

**Scénario atténué** : Des mesures d'atténuation, y compris la distanciation sociale au niveau de la population, sont prises. Ce scénario est simulé en supposant une réduction de 50 % de la transmissibilité qui est déclenchée lorsque l'épidémie franchit le seuil d'une infection pour 10 000 individus dans la population.

### Effets de la pandémie de la COVID-19 sur les agrégats macroéconomiques

Dans le secteur réel, la croissance économique devrait baisser à **0,8** ou **-1,2** %, selon les scénarii de projection macroéconomique retenus soit une baisse de 3,6 à 5,6 points de pourcentage en dessous de son niveau anticipé d'avant COVID-19.

L'agriculture et l'industrie devraient être les principaux moteurs des activités économiques, avec un taux de croissance de 5,1 % et de 4,1 %, respectivement, selon le scénario de référence. Le secteur des services devrait reculer de 2,9 % en 2020 en raison des restrictions de voyage et des mesures visant à contenir la propagation de la COVID-19.

**Sur le plan budgétaire**, la situation devrait se détériorer de manière significative, et le pays devrait s'exposer à un risque élevé de surendettement. Le solde budgétaire global, y

compris les dons, devrait passer d'un excédent estimé à 1,5 % du PIB en 2019 à un déficit prévu de 2,0 % du PIB en 2020.

**En ce qui concerne l'inflation**, la tendance est à la hausse, notamment avec la hausse de prix de certaines denrées alimentaires sur les marchés de Bangui et ceux des provinces. Quelque soit le scénario, le taux d'inflation devrait atteindre **3,5** % en 2020, ce qui sera supérieur au critère de convergence de la banque centrale régionale.

**Dans les secteurs extérieur et monétaire**, la balance des opérations courantes devrait se détériorer légèrement à moyen terme. Le déficit de la balance courante devrait atteindre 5,6 % ou 6,0% du PIB en 2020, selon le scénario retenu (contre 5,2% en 2019) en raison de la baisse des exportations liée à une contraction de la demande dans les pays partenaires.

### Effets sur le plan social et économique

Les femmes dont le poids est très important dans le secteur informel (80%<sup>1</sup>), sur les marchés et les entreprises familiales seront les plus touchées par les effets de la pandémie de la COVID-19.

La fermeture de 3 679 établissements scolaires fonctionnels soit 1 416 969 apprenants entraîne des coûts sociaux et économiques élevés. En effet, les perturbations induites par la fermeture des établissements scolaires et universitaires, ajoutés au rétrécissement du marché de l'emploi, y compris les emplois temporaires, affecteront toutes les communautés, celles vivant dans les zones de conflit et notamment les réfugiés et les déplacés internes. Elles rendent encore beaucoup plus difficiles les conditions de vie des jeunes, des personnes avec handicap physique et moral, des ménages et notamment les ménages dirigés par les femmes, renforcent les risques de

---

<sup>1</sup> Source : ONU Femmes

violation des droits des femmes, filles et enfants, notamment en ce qui concerne la propension à la hausse des cas de viols, de violences conjugales, de mariages précoces et autres violences basées sur le genre.

La crise a mis en évidence la situation d'extrême vulnérabilité des systèmes alimentaires, du fait de la forte dépendance du pays en termes des importations en provenance du Cameroun, de la RDC et du Tchad.

Selon les estimations de l'IPC<sup>2</sup> pour la période de mai à août 2020 (période de soudure), 2,4 millions de personnes (51% de la population analysée) seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 et plus sévère). De plus, 1,6 million de personnes, représentant 35% de la population analysée, seront en situation de stress (IPC Phase 2) avec le risque pour certains d'entre eux, de basculer dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë plus sévère.

Les effets de la pandémie de la COVID-19 seront considérables sur les groupes de populations rurales agricoles, déjà vulnérables et confrontés à de multiples défis, notamment la pauvreté (71%<sup>3</sup>), l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les conflits, l'insécurité civile, etc.

Au niveau du marché du travail en général, les travailleurs du secteur informel constitués par les personnes en situation d'auto-emplois, les petits producteurs agricoles (77% de la main-d'œuvre en 2018), les personnes employées dans le secteur de la restauration, du transport, de l'hôtellerie, sont les plus exposées sur le plan sanitaire mais aussi économique, du fait des effets immédiats liés à la baisse drastique de leur temps de travail et par conséquent de leurs revenus. Dans ce cas de figure, les femmes qui

sont relativement plus nombreuses dans les petites activités de vente dans les marchés et de transformation des produits agricoles et alimentaires, risqueraient d'être plus affectées par les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie de la COVID-19 et à cet effet, la chaîne de valeur alimentaire.

---

<sup>2</sup> Integrated Food Security Phase Classification

<sup>3</sup> Source: Banque Mondiale

## Méthodologie de l'étude

L'étude repose sur un premier travail réalisé par le Gouvernement en avril 2020, intitulé « Note Stratégique : impact du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie centrafricaine ». Pour ce faire, le Gouvernement a sollicité les contributions des partenaires intervenants dans le pays en vue d'enrichir le document qui est un outil de plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan de riposte contre la Covid-19. Entre temps la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies (SNU) en RCA a mis en place un groupe de travail socio-économique Covid-19, co-présidé par le PNUD et l'OIM, et chargé de réaliser, à l'instar d'autres pays, une étude d'impact socioéconomique de la COVID-19. En ligne avec les orientations reçues du siège des Nations Unies à New York, et plus précisément du Bureau de la Coopération au Développement (Développement Coopération Office/DCO)<sup>4</sup>, le PNUD, de concert avec le RCO et l'ensemble du SNU, a été mandaté de réaliser cette étude en RCA. Le Groupe de travail technique mis en place à cet effet est composé des Economistes du SNU et des Institutions Financières Internationales.

Ce groupe technique avait pour but de : (1) examiner le plan de la Note Stratégique du Gouvernement pour y apporter son amendement, distribuer les rôles et proposer aux partenaires de travailler avec leurs vis-à-vis sectoriels ; (2) Proposer une stratégie d'harmonisation des analyses et contributions sectorielles ; (3)

Produire un rapport de synthèse dit 'rapide' car basé sur des données secondaires collectées et discutées avec les parties gouvernementales et les partenaires au développement.

Dans la note d'orientation de l'étude, le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération a suggéré de faire l'étude en deux phases : (1) La première phase consiste à faire une évaluation rapide des possibles effets sociaux économiques induits de la COVID-19. Il s'agira de collecter rapidement les données de premières mains pour décrire et analyser des tendances des impacts socioéconomiques. Ainsi, les grandes tendances et les secteurs les plus touchés ont été analysés notamment l'impact sur les agrégats macroéconomiques, sur l'emploi, le secteur productif (secteur privé et les secteurs sociaux). Cette étape a débouché sur un paquet de recommandations pertinentes qui permettront au gouvernement et à ses partenaires de réorienter leurs interventions respectives.

Cette étude préliminaire sera complétée dans une seconde phase par (2) une étude approfondie et plus complète sur tous les aspects socioéconomiques de la pandémie à COVID19 en RCA. Elle se basera sur la collecte de données primaires à travers une enquête auprès d'un échantillon de ménages et d'entreprises locales et ou résidentes.

La méthodologie adoptée dans cette étude comporte deux (2) étapes :

Une revue littéraire de la situation de la COVID-19 en se basant sur des modèles de l'OMS, de la Banque Mondiale et des universités prestigieuses (Boston, John Hopkins). L'étude met en exergue

---

<sup>4</sup> Voir le document "UN Framework for the immediate socio-economic response to COVID 19, April 2020" et le

les projections des impacts économiques, financiers et sociaux potentiels de la Covid-19 des grandes institutions internationales partenaires du pays ;

Une collecte de données secondaires auprès des structures étatiques et internationales sur les aspects socioéconomiques. Elle s'est alignée également sur l'approche d'analyse préconisée par le Système de Développement des Nations Unies (UNDS).

Les limites de l'étude portent sur son horizon temporel de réalisation (3mois seulement). Son cadre temporel correspond aux trois premiers mois de l'avènement de la crise en Afrique (mars à mai 2020). En effet, l'insuffisance des données (seulement des données secondaires ont été utilisées), et la célérité avec laquelle les faits constatés et observés ont été rapportés n'ont pas permis de collecter les données auprès de tous les acteurs touchés par la pandémie. Ces différents constats seront considérés et redressés lors de la seconde phase qui va s'appuyer sur la présente étude, sera beaucoup plus détaillée et portera sur des analyses plus approfondies en vue d'évaluer l'impact socioéconomique de la pandémie sur toutes les couches économiques et sociales du pays.

L'étude n'étant pas exhaustive à ce stade, ne saurait prendre en compte toutes les préoccupations qui pourraient être soulevées par ci et là. Cependant, l'équipe a mis tout en œuvre pour prendre en compte, dans la mesure du possible, les demandes de données et d'informations exprimées par les différentes parties prenantes. Tous les aspects qui n'ont pas été pris en compte dans cette étude préliminaires le seront dans la phase approfondie.

La valeur des besoins mise en exergue dans cette étude se fonde sur trois (3) sources principales :

1. Les plans de réponse du gouvernement ;
2. Les interventions immédiates de développement des partenaires techniques et financiers et ;
3. La mobilisation communautaire.

Il a été procédé à une triangulation de ces trois (3) sources pour aboutir à un besoin chiffré estimatif de l'impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 en RCA. Par conséquent, elle ne saurait être considérée comme définitive. Une estimation plus réaliste sera faite lors de l'étude approfondie.

## I. Introduction

**D**epuis décembre 2019 le monde entier est confronté à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) qui s'est déclenchée en Chine et propagée rapidement au reste du monde. La RCA a enregistré son premier cas le 14 mars 2020. Bien plus qu'une crise sanitaire, cette pandémie touche aujourd'hui toute la structure des économies et a des conséquences sociales importantes. Bien que son impact varie d'un pays à l'autre, il est très probable qu'elle accroisse la pauvreté et les inégalités dans presque tous les pays touchés, ce qui pose de sérieux problèmes de développement économique et social, compromettant ainsi les progrès vers la réalisation des ODD. Les conséquences économiques sont liées principalement aux mesures de restriction de certains mouvements prises par les différents pays touchés par cette crise pour tenter de freiner la propagation de la pandémie.

Parmi les mesures les plus récurrentes figurent : (i) la suspension des liaisons aériennes et terrestres entre les pays entraînant la limitation des mouvements de personnes d'un pays à l'autre et parfois de la capitale vers des villes de l'intérieur d'un même pays, (ii) l'instauration de couvre-feux et /ou de l'état d'urgence qui restreignent certaines libertés individuelles et collectives. Une telle situation ne peut que logiquement faire tourner les économies des pays au ralenti ou même les asphyxier. En raison de son enclavement, les secteurs du transport, du commerce, de l'hôtellerie et le secteur informel en RCA sont les premiers à subir de plein fouet les contrecoups. Le pays, compte tenu de sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, ressent fortement ce blocus avec pour éventuelle

conséquence la faillite de plusieurs entreprises et notamment les PME et PMI.

Alors que le niveau des infections est croissant sans des réponses socio-économiques urgentes en RCA, la situation va s'aggraver, mettant en péril des vies et des moyens de subsistance de milliers de population pour les années à venir. Les trajectoires de développement à long terme seront affectées par les choix que fera le pays dès maintenant et par le soutien qu'il pourra recevoir. Des mesures immédiates de développement doivent être prises.

Le délai de mise en œuvre des recommandations issues de ces analyses sera très court en tant qu'offre de développement immédiate, qui sera conduit par le Gouvernement en collaboration avec tous les acteurs nationaux du développement et les partenaires au développement, et en complément de la réponse humanitaire et du Plan de contingence axé sur la réponse directe à la santé.

Une évaluation socio-économique de l'impact de la COVID-19 s'impose donc en RCA, dans un premier temps de façon 'rapide' afin de permettre au gouvernement mais aussi aux partenaires de comprendre les conséquences de cette pandémie pour le pays mais aussi de les éclairer sur les actions immédiates à prendre à titre de prévention et de réponse sur les courts et moyens termes. Tel est l'objectif de ce document qui a été réalisé avec le concours de tous les partenaires sous le pilotage du PNUD et du Bureau du Coordonnateur résident. Une seconde évaluation de l'impact socio-économique de la COVID-19 en RCA est prévue au mois de juillet 2020. Elle utilisera des méthodes quantitatives et des analyses qualitatives plus approfondies pour fournir des informations plus robustes permettant



de connaître l'impact de la pandémie à long terme sur le plan économique et social

## II. Analyse de l'évolution de la pandémie de la COVID-19

Les conséquences économiques de la propagation de la COVID-19 sont brutales, sous l'effet d'un double choc de l'offre (baisse de la production du fait du ralentissement des activités économiques notamment) et de la demande (baisse de la consommation) du fait du confinement, bien que partiel, des individus, de la diminution des transports et des voyages.

Les travaux de recherche du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique sur les projections de l'impact de COVID-19 en Afrique font constater que les pays de la région africaine de l'OMS présentent un risque d'exposition plus faible - variable selon les pays - que les autres régions du monde, en raison de facteurs socioculturels tels que la densité de la population, la mobilité, le climat, la démographie et le comportement social. Les résultats des recherches estiment que 22 % de la population sera infectée cette année lors d'une transmission communautaire généralisée, tout en ayant moins de cas graves et de décès que dans d'autres régions. Toutefois, l'augmentation des hospitalisations et des besoins en soins, ainsi que les répercussions sur la morbidité et la mortalité d'autres affections, pourraient avoir un impact significatif en raison de la capacité limitée des structures sanitaires locales à atténuer les effets de la maladie.

Les résultats<sup>5</sup> de l'étude pour la Centrafrique montrent qu'après une prévision des implications sur 52 semaines de la transmission communautaire généralisée du SRAS-CoV-2, le nombre total estimé des infections se chiffrait à 924 272 dans le pays. Dans les détails, les résultats de la projection font état de 73 375 cas d'infections modérées, 560 cas d'infections sévères, 369 cas d'infections critiques et 611 cas de décès. Les résultats de ces études situent les cas d'infection par habitant en RCA à 20%, en dessous de la moyenne d'infection par habitant en Afrique, qui est de 22%.

Au plan international, d'autres projections de la pandémie de la COVID 19 ont été réalisées par le laboratoire MOBS de l'Université de Boston. L'équipe de Boston a modélisé la propagation internationale de l'épidémie dans chaque pays africain pour prédire le nombre d'infections par COVID-19 jusqu'en octobre 2020.

À l'aide d'un modèle de transmission par métapopulation mondiale et de simulations, l'équipe a estimé l'apparition d'une transmission locale soutenue et de décès selon deux scénarios de base :

**Scénario non atténué** : Aucune mesure d'atténuation ou de suppression n'est prise.

**Scénario atténué** : Des mesures d'atténuation, y compris la distanciation sociale au niveau de la population, sont prises. Ce scénario est simulé en supposant une réduction de 50 % de la transmissibilité qui est déclenchée lorsque l'épidémie franchit le seuil d'une infection pour 10 000 individus dans la population.

---

<sup>5</sup> The potential effects of widespread community transmission of SARS-CoV-2 infection in the WHO African Region: a predictive model

Les résultats<sup>6</sup> de l'étude ont démontré que si aucune mesure d'atténuation n'est prise, l'épidémie devrait atteindre un pic dans toute l'Afrique en juillet et août 2020. Dans toute l'Afrique, la charge globale de décès prévue dans le scénario sans atténuation est proche de 2 décès pour 1 000.

Dans l'hypothèse de transmission atténuée, le résultat fait sortir que l'atténuation a réussi à aplatir la courbe épidémique, mais pour tous les pays, elle a dû être maintenue de façon constante pendant plusieurs mois.

En ce qui concerne la RCA, le scénario non atténué (aucune mesure n'est prise) fait apparaître le pic de la pandémie vers mi-juillet 2020, avec **150 cas d'infection par jour pour 10 000 habitants**. En revanche, dans le scénario atténué (des mesures d'atténuation, y compris la distanciation sociale au niveau de la population, sont prises), l'étude montre qu'une réduction de 50% de la transmissibilité permet d'aplatir la courbe épidémique et la maintenir constante pendant plusieurs mois.

### III. Impact socioéconomique et financier de la pandémie de la COVID-19 en RCA

#### 3.1. Effets de la pandémie de la COVID-19 sur les agrégats macroéconomiques

Les conséquences de la crise de la COVID-19 dépendent fortement de la structure de chaque économie. La profondeur des effets sur les économies dépendra de la capacité des gouvernements à prendre des décisions au potentiel efficace, à les mettre en œuvre de façon diligente et à suivre systématiquement leur performance pour faire des ajustements le cas échéant. Il y a cependant des constantes analytiques qui permettent d'identifier des profils de conséquences économiques.

Cette partie présente les incidences possibles de la pandémie de la COVID-19 sur les principaux agrégats macroéconomiques.

##### 3.1.1. Projections de la croissance

Cette section met en évidence les projections de la croissance faites par la Banque Mondiale (modèle MFMOD7) et le FMI.

Pour la Banque Mondiale, l'estimation de l'impact économique de la pandémie au COVID-19 s'appuie sur deux principaux scénarii (Banque Mondiale, 2020)<sup>8</sup> :

---

<sup>6</sup> The modeling local transmission and the burden of the Covid-19 epidemic in African countries report 2 Vol 1, April 12, 2020

<sup>7</sup> Macro Fiscal Modal

<sup>8</sup> Cette section s'inspire de l'étude de l'impact socioéconomique du COVID-19, conduite par la Banque Mondiale

**Un scénario de base ou de référence :** Sous ce scénario, il est estimé que la pandémie pourrait être maîtrisée trois mois après la mise en œuvre des mesures d'atténuation. L'application des mesures de distanciation sociale ainsi que les restrictions sur les déplacements des personnes vont créer des distorsions sur le marché du travail et ralentir la dynamique du secteur privé. Par conséquent, le revenu des ménages (salaire et autres transferts) ainsi que le chiffre d'affaire des entreprises seront affectés. Même si les distorsions sur le marché du travail se feront moins ressentir à mesure que la reprise économique s'amorcera avec une légère hausse de l'emploi, l'incertitude sur le futur conduira les ménages à réduire leur consommation en vue de constituer une épargne de précaution. Le comportement d'aversion au risque par les entreprises du secteur privé va entraîner une baisse des investissements qui ne pourront reprendre à mesure que les incertitudes sur le futur seront maîtrisées. Au niveau mondial, la croissance devrait être négative en 2020. En Chine, principal partenaire commercial de la RCA, la croissance devrait restée positive à 1%, mais en forte baisse par rapport au taux de croissance de 5.9% précédemment anticipé. A mesure que les restrictions sur les déplacements des personnes seront levées et que le déconfinement progressif s'effectuera dans les pays partenaires, la croissance mondiale devrait rebondir en 2021. Les cours du baril de pétrole resteront faibles en 2020 mais devrait rebondir en 2021 avec une hausse de la demande de pétrole résultant du déconfinement progressif (en Europe et Asie en particulier) ainsi que de la reprise du trafic aérien.

**Un scénario pessimiste :** Sous ce scénario, il est estimé qu'il faudra environ six mois pour que la pandémie soit complétement maîtrisée. La levée des mesures d'atténuation de cette pandémie se fera graduellement au cours des trois mois supplémentaires nécessaires pour contenir la maladie. La crise sanitaire de la maladie au Corona virus va être sévère sur les entreprises du secteur privé, forçant certaines à faire faillite en dépit des mesures d'accompagnements fiscaux annoncées par le gouvernement pour soutenir les entreprises en difficulté. Les ménages les plus pauvres enregistrerons une baisse drastique de leur consommation à la suite des licenciements et des mises en chômage technique. Les marchés émergents et les économies en développement (EMDE) plongeraient dans des crises de la dette souveraine. La croissance économique mondiale devrait chuter de manière importante. Dans les autres pays développés, la croissance resterait négative notamment dans la zone euro, aux USA et au Japon. En 2021, la reprise de la croissance mondiale restera tout de même faible mais positive à la suite de l'application progressive, toutefois modérée des mesures de déconfinement ainsi que de la levée des restrictions de voyage au niveau national et international. Les cours du baril de pétrole resteront stables mais plus en 2020 et 2021 par rapport au scénario de base

#### **a) Secteur réel**

Sous le scénario de référence, la croissance économique devrait se situer à **0.8%**<sup>9</sup> en 2020, soit une baisse de 3.6 points de pourcentages par rapport à son niveau anticipé avant la crise sanitaire. Le ralentissement de la demande intérieure et internationale à la suite de l'application des mesures de distanciation sociale

---

<sup>9</sup> 0.2 point de pourcentage en dessous des récentes prévisions du FMI qui table sur une croissance de 1% en 2020.

et de restriction sur le mouvement des personnes devrait se traduire par une hausse de l'incertitude sur la demande mondiale entraînant de ce fait une baisse des investissements privés, ainsi que des recettes fiscales domestiques privant l'Etat à soutenir le plan de restauration de son autorité telle que formulée dans sa stratégie RESA. Cela inclut entre autres des risques de retard dans le déploiement/redéploiement des Agents et Fonctionnaires de l'Etat ainsi que des Forces Armées Centrafricaines (FACA), nécessaires pour un retour progressif à la stabilité sécuritaire et politique. La croissance en 2020 serait principalement soutenue du côté de l'offre par l'agriculture et l'industrie dont les taux de croissance devront atteindre 5.1 % et 4,1 %, respectivement. Par contre, la croissance sera atténuée par une contraction du secteur des services qui devrait reculer de 2.9% à la suite des restrictions de voyages et l'applications des mesures de distanciation sociales, dont l'impact sur les services de l'hôtellerie et de la restauration est assez significatif. Du côté de la demande, la croissance devrait bénéficier d'une hausse significative de la consommation publique notamment à travers le recrutement des personnels d'appuis pour soutenir les efforts de lutte contre cette pandémie, ainsi que des dépenses supplémentaires dans l'acquisition et la confection des kits de prévention tels que les masques ou cache-nez produits par de petits artisans.

Sous le scénario pessimiste, la croissance devrait chuter à **-1.2%** en 2020 principalement tirée du côté de l'offre par un secteur agricole et industriel dynamiques, avec des taux de croissance respectifs de 4.1% et 1.1%. Le secteur des services par contre devrait reculer substantiellement et enregistrer une baisse de

l'ordre de 5.2%, résultant du durcissement des mesures de restriction en vue de limiter la propagation de la maladie.

### **b) Secteur des finances publiques**

De manière générale, le déficit budgétaire devrait s'empirer et le pays devrait rester en situation de surendettement. Le solde budgétaire, dons inclus, devrait se détériorer pour s'établir à un déficit de 2.0% du PIB en 2020 contre un excédent de 1.5% du PIB précédent anticipé, selon le scénario de référence. La détérioration du solde budgétaire résulterait d'une hausse des dépenses prioritaires notamment vers les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement en vue de limiter la propagation de la COVID-19. A cette hausse des dépenses, s'ajouterait une baisse des recettes domestiques résultants des distorsions de trafic sur le corridor Douala-Bangui à la suite du renforcement des mesures de contrôles sanitaires aux frontières. La dette publique quant à elle devrait continuer à baisser pour atteindre 42% du PIB en 2022 à mesure que le gouvernement exécute son plan d'apurement des arrières internes et externes et ne contracte plus de nouveaux emprunts. Par contre, selon le scénario pessimiste, le solde budgétaire devrait atteindre un déficit de 4.1% du PIB en 2020 contre un excédent de 1.2% un an plus tôt alors que la dette publique resterait élevée à 45.9% du PIB en 2022 maintenant de ce fait la RCA en situation de surendettement.

### **c) Secteur Extérieur et monétaire**

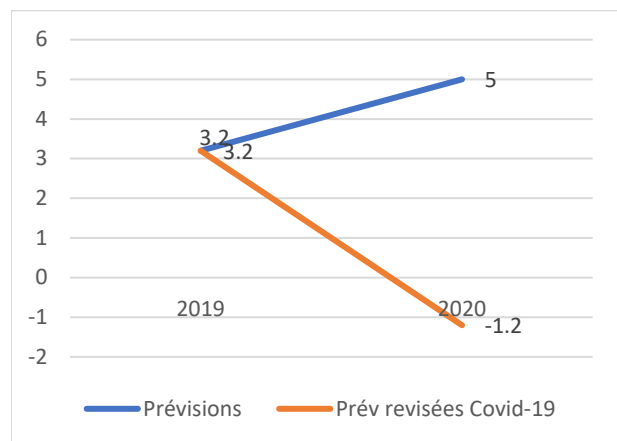
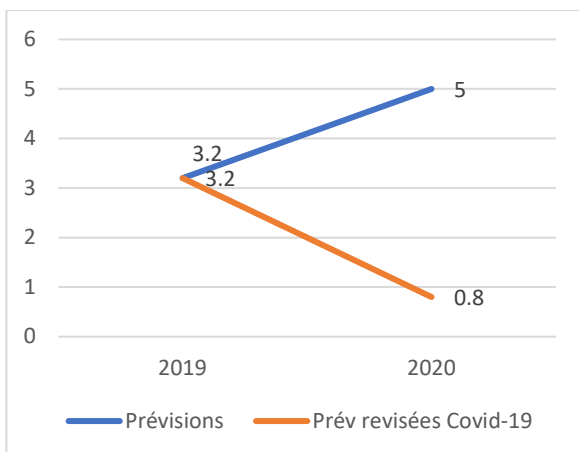
Indépendamment du scénario, le solde de la balance des transactions courantes resterait déficitaire mais devrait se détériorer davantage comparée sous le scénario pessimiste. En 2020, le déficit est projeté à 5.6% du PIB selon le scénario de référence, contre 5.2% en 2019

résultant de la baisse des exportations liée à une contraction de la demande dans les pays partenaires. Ce déficit sera néanmoins atténué par la baisse des cours du baril de pétrole qui vont peser moins sur la facture des importations. Toutefois, si la situation devait persister au-delà de 3 mois (scenario pessimiste), et malgré un cours de baril de pétrole qui se situerait à \$20, la baisse de la demande extérieure pèserait davantage sur les exportations, se traduisant par une détérioration du déficit commercial et par ricochet une aggravation du déficit du solde de la balance des transactions courantes qui est projeté à 6.0% du PIB.

végétale, le sucre et la farine. Indépendamment du scenario retenu, l'inflation devrait dépasser le seuil de 3% pour atteindre 3.5% en 2020, soit 0.7 points de pourcentage de plus que l'année dernière.

Graphique 1 : Évolution du taux de croissance du PIB réel en 2020 selon le scénario de référence

Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel en 2020 selon le scénario pessimiste



L'inflation devrait également enregistrer une hausse à mesure que les distorsions sur le trafic de marchandises persistent. En tant que pays enclavé, la RCA dépend fortement du trafic terrestre des marchandises à caractère commercial avec ses pays voisins en particulier le Cameroun. Ainsi, toute distorsion de trafic se traduisant non seulement par une hausse des coûts de transports est susceptible de générer une inflation importée en particulier sur les biens tels que les conserves, le riz, le savon, l'huile

Pour le FMI, l'impact économique et social négatif de la pandémie devrait être considérable, toucher tous les secteurs de l'économie et commence déjà à se faire sentir. Les importations en provenance de Chine, principal partenaire commercial du pays, ont ralenti, de même que les exportations de bois qui ont chuté à la suite de l'imposition de nouvelles taxes par les autorités camerounaises. Les échanges commerciaux du pays devraient être particulièrement affectés par la fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes des pays. Dans l'ensemble, les projections préliminaires du FMI suggèrent qu'en raison de la baisse de la demande locale et extérieure, des perturbations dans les échanges commerciaux du pays, et des mesures de confinement prises dans les pays avancés, **la croissance du PIB réel pourrait passer de 3,2 % en 2019 à environ 1% en 2020**, en raison des difficultés constatées dans les secteurs primaires et tertiaires notamment dans les services et les transports. Ce qui est bien en deçà des projections de 5% en 2020 au moment de l'approbation de l'arrangement au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) soutenue par le FMI.

La pandémie exerce également une forte pression sur les comptes budgétaires du pays. Certaines entreprises ont déjà réduit leur production en raison de difficultés à obtenir des matières premières et ont indiqué qu'elles ne pourraient pas payer leurs impôts comme prévu. Les revenus sont sensiblement inférieurs aux prévisions antérieures. Selon le FMI, pour limiter l'impact de la baisse des recettes et des coûts supplémentaires de santé estimés à 27 milliards de FCFA sur un déficit budgétaire estimé à 80,6 milliards de FCFA, au moins 6 milliards de FCFA d'économies sur les dépenses non prioritaires (y compris missions et évacuations

sanitaires) devront être recherchés et mis en œuvre. L'impact restant doit être accommodé pour permettre de répondre aux besoins considérables dans le secteur social, d'infrastructures et de sécurité ; ce qui est essentiel aux objectifs de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté.

D'autres économies potentielles sur les dépenses non prioritaires devraient être identifiés et des financements supplémentaires sous forme de dons auprès des partenaires en développement pour des mesures supplémentaires devraient être sollicités - telles qu'un soutien ciblé aux régions et aux ménages les plus touchés - afin d'atténuer l'impact social et économique de la crise.

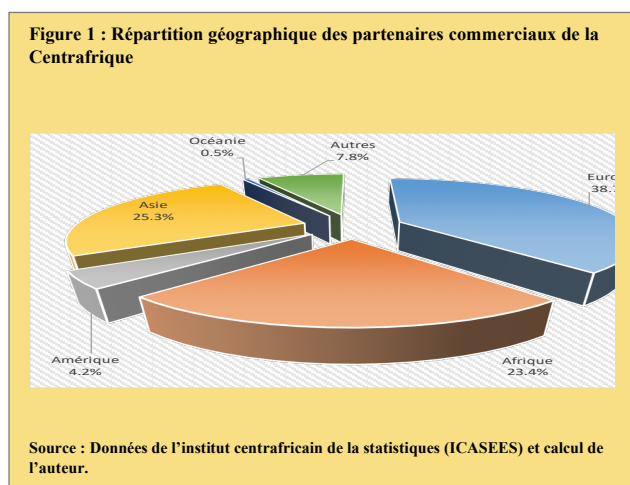
En outre, la pandémie génère d'importants et urgents besoins supplémentaires de financement extérieur, car la baisse des exportations de produits de base, des envois de fonds et des flux financiers et l'augmentation des importations de produits de santé ne seront que partiellement compensés par la baisse des autres importations. Ainsi les autorités ont sollicité et obtenus le soutien des partenaires techniques et financiers pour un montant supplémentaire de 52,14 milliards de FCFA pour combler la plupart des déficits des financements extérieurs et budgétaires prévus dans le budget 2020. Quant à la possibilité de combler le déficit restant et construire des marges de manœuvre au cas où l'impact de la pandémie se révélerait pire que prévu, des financements supplémentaires sous forme de dons devraient être recherchés auprès des partenaires au développement.

En outre, la pandémie a engendré l'effondrement du cours de pétrole de près de 50%. Toutefois, la République centrafricaine, pays importateur et dont la politique tarifaire vise à maintenir

constant les prix à la pompe, ne répercute pas automatiquement les ajustements intervenus au niveau international. Ce qui fait que pour le moment, cette baisse n'impacte pas encore l'économie centrafricaine.

### 3.1.3. Canaux de transmission de l'impact sur l'économie centrafricaine

#### Commerce extérieur et prix des produits de base



L'économie centrafricaine est très dépendante des industries extérieures, notamment françaises et chinoises. À court terme, l'impact économique de la pandémie est susceptible d'être transmis principalement par les activités commerciales et les coûts plus élevés de transaction. Les relations commerciales entre la Centrafrique et la zone euro, d'une part et la Centrafrique et la Chine, d'autre part, se sont fortement intensifiées ces dernières années. Toutefois, la position extérieure reste déficitaire depuis des années, une balance que la Centrafrique peine à combler. L'Union européenne reste le premier fournisseur de la Centrafrique. Sa part dans l'ensemble des importations centrafricaines est estimée à 38,7% et 36,1%, respectivement en 2017 et 2018. L'ensemble des produits importés par la Centrafrique en provenance de la zone euro

concernent les produits chimiques, de matériels de transport ainsi que d'appareils mécaniques et de produits électroniques. Le choc sur les termes de l'échange pèse sur la croissance et aggraverait la vulnérabilité budgétaire et extérieure. Les faibles recettes issues des produits de base réduiraient sensiblement les ressources de la Centrafrique pour combattre l'épidémie et soutenir la croissance. Les pays affectés par la pandémie de la COVID-19 sont les principaux exportateurs européens et asiatiques de la Centrafrique. Les importations de produits médicaux et pharmaceutiques en 2018, comptent 38,7% pour l'UE, 8,0% pour la Chine et dans une moindre mesure des États-Unis pour 3,3%.

#### Secteur financier et bancaire

Le secteur financier centrafricain est peu diversifié et sous-développé. La Centrafrique bénéficie des conditions d'intégration financière dans le cadre de la CEMAC. Son appartenance à la communauté participe de la solidité financière des banques et de la profondeur du système financier, en raison des politiques régionales du contrôle et suivi plus indépendantes. Les activités de crédits et de dépôts connaissent une relative vigueur, en raison notamment de l'afflux relatif des financements extérieurs. En ce qui concerne l'efficacité du système financier, les créances en souffrance ont drastiquement baissé à moins de 25 milliards FCFA avoisinant 21% des crédits bruts.

Le déficit budgétaire va se détériorer à court terme. Sous le scénario de référence avec Covid-19, les dépenses budgétaires se détérioraient pour ressortir à -6,9% du PIB en 2020, contre un excédent de 2,4 % du PIB en 2019. Cette détérioration des finances publiques résulterait à la fois de la chute des recettes budgétaires due à la déréglementation de la production et de la

demande. Compte tenu de la faiblesse des réserves budgétaires de la Centrafrique, les déficits additionnels seraient financés par un recours aux facilités de ressources monétaires et à l'endettement extérieur avec risque d'accroissement du taux d'endettement. Le gouvernement centrafricain pourrait soumettre un collectif budgétaire pour réviser leurs budgets pour redéfinir les priorités de dépenses à atténuer les effets négatifs attendus de la COVID-19 sur son économie. La Centrafrique est un pays bénéficiaire des annulations de dette bilatérale de la Chine et des pays créanciers du club de Paris. Le contexte international rend difficile le respect des engagements des créanciers. Le ralentissement des économies des principaux créanciers pourrait déboucher sur la suspension de négociations sur la restructuration de la dette chinoise.

### **3.2. Effets sur le plan social et économique**

Au moment où la pandémie COVID-19 frappe la RCA, les marchés boursiers s'effondrent y compris les échanges commerciaux, les écoles et les universités ferment, les populations s'approvisionnent en denrées essentielles et l'environnement dans les foyers change et surpeuplé, un fait se dégage clairement : le problème n'est pas seulement lié à la santé, c'est surtout une urgence de développement. C'est une crise profonde pour nos sociétés et nos économies qui fait ressortir les défaillances des secteurs public et privé. Dans un tel contexte, les femmes dont le poids est très important dans le secteur informel (80%<sup>10</sup>), sur les marchés, dans les familles etc., sont les plus touchées par les effets de la pandémie de la COVID-19.

---

<sup>10</sup> Source : ONU Femmes

Dans le secteur de l'Éducation, le Gouvernement a décidé de la fermeture de tous les établissements scolaires du pays dès le 27 mars 2020, pour une durée de 15 jours reconduite déjà une première fois selon l'évolution de la situation afin de réduire les risques de propagation de ce virus parmi les populations scolaires et universitaires. Le nombre de cas détectés étant en augmentation, la fermeture des établissements scolaires a été reconduite à partir du 29 avril.

Toutefois, et comme le stipule l'UNESCO<sup>11</sup>, la fermeture, même temporaire, des établissements scolaires, entraîne des coûts sociaux et économiques élevés. Cette fermeture a impacté 3,679 établissements scolaires fonctionnels (Préscolaire, F1, F2, SG, EFTP, Alphabétisation et enseignement Supérieur) publics et privés soit 1 416 969 apprenants et privent toute la population scolaire et estudiantine de leurs activités d'apprentissage. Les perturbations induites par la fermeture des établissements scolaires et universitaires, ajoutés au rétrécissement du marché de l'emploi, y compris les emplois temporaires, affectent toutes les communautés, celles vivant dans les zones de conflit et les refuges. Elles rendent encore beaucoup plus difficiles les conditions de vie des jeunes, des personnes avec handicap physique et moral, des ménages et notamment les ménages dirigés par les femmes, renforcent les risques de violation des droits des femmes, filles et enfants, notamment en ce qui concerne la propension à la hausse des cas de viols, de violences conjugales, de mariages précoces et autres violences basées sur le genre. Ces risques devraient amener au renforcement de la protection sociale, voire des

<sup>11</sup>

<https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse/consequences>



filets de sécurité en faveur des populations vulnérables dont les droits sont lésés au sein de leurs propres communautés.

Dans le secteur rural, cette crise, initialement sanitaire, évolue aujourd'hui vers un phénomène aux impacts multidimensionnels, y compris pour les secteurs agricole et alimentaire. Une plus longue durée de propagation affectera aussi les secteurs des ressources naturelles à travers la baisse de la demande internationale. Les effets combinés, tant au niveau de la santé que des mesures d'atténuation des autorités (fermeture des frontières), ont des conséquences sur la production, l'accès à la nourriture et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire. Déjà la crise a mis en évidence la situation d'extrême vulnérabilité des systèmes alimentaires, du fait de la forte dépendance du pays en termes des importations en provenance du Cameroun, de la RDC et du Tchad. La faible production agropastorale liée à une faible productivité explique la quasi-absence de stocks alimentaires au niveau communautaire ou national. Selon les estimations de l'IPC<sup>12</sup> pour la période de mai à août 2020 (période soudure), 2,36 millions de personnes (51% de la population analysée) seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë Phase 3 et plus sévère. De plus, 1,61 million de personnes, représentant 35% de la population analysée, seront en situation de stress (IPC Phase 2) avec le risque pour certains d'entre eux, de basculer dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë plus sévère.

Des estimations effectuées<sup>13</sup> avant la pandémie de la COVID-19 montraient que 49 000 enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë

et sévère (MAS) risquaient de mourir sans traitements immédiats. On estimait aussi que près de 19 000 femmes enceintes et allaitantes sont dans les besoins de traitement de malnutrition aiguë globale. Cette situation risque de s'aggraver avec la pandémie de la COVID-19 qui a un impact indéniable sur les disponibilités alimentaires, le support social intracommunautaire, l'accès aux aliments. D'autres facteurs amplifient davantage l'impact sur la situation nutritionnelle : (i) la mobilisation du système de santé sur la réponse COVID-19 qui pourrait exercer un effet d'éviction ; (ii) le ralentissement des échanges commerciaux ; (iii) la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés ; (iv) la distanciation sociale d'une mère allaitante.

Les effets de la pandémie de la COVID-19 seront considérables sur les groupes de populations rurales agricoles, déjà vulnérables et confrontés à de multiples défis, notamment la pauvreté (71%<sup>14</sup>), l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les conflits, l'insécurité civile, etc. En effet, l'économie centrafricaine est largement tributaire du secteur agricole qui représente plus de 54% du produit intérieur brut (PIB) et fait vivre environ 80% de la population du pays. L'agriculture de subsistance (28,5% du PIB) et l'élevage (12,7% du PIB) constituent les principales activités du secteur primaire. Avec l'effet COVID-19, on note déjà une chute des cours mondiaux de matières premières, notamment du coton (-15,8%), principale culture de rente de la RCA en 2020 selon les données de la BEAC.

<sup>12</sup> Integrated Food Security Phase Classification

<sup>13</sup>Source : ICASEES, PAM et UNICEF, Enquêtes SMART de 2019

<sup>14</sup> Source: Banque Mondiale

Bien que doté d'un fort potentiel de croissance, les performances du secteur agricole de la République Centrafricaine (RCA) demeurent faibles. La propagation de la pandémie de la COVID-19 et les mesures prises par les autorités pour stopper cette propagation risquent, si elles perdurent, d'annihiler les quelques acquis enregistrés dans le monde rural dans le cadre de la mise en œuvre du RCPCA.

Il est important de poursuivre et renforcer la mise en œuvre des interventions essentielles pour sauver des vies et des moyens de subsistance tout en examinant attentivement les modalités opérationnelles pour s'assurer que les activités humanitaires, de relèvement et de sortie de crise menées ne contribuent pas à la propagation de la maladie, mais assurent la sécurité des communautés bénéficiaires déjà rendues vulnérables suite aux crises récurrentes.

Dans le secteur de l'emploi, en l'absence de statistiques plus récentes sur le marché du travail, il faudrait toutefois relever que le taux d'emplois est estimé à 76% en projections en 2018<sup>15</sup>. Si le taux de chômage au sens du BIT demeure relativement bas (3.7%), cela est imputable à la forte présence des activités informelles dans l'économie nationale, en témoigne la forte proportion des emplois vulnérables (91%) et la part de l'auto-emplois estimé à 92% des emplois totaux en 2018<sup>16</sup>. La prédominance de l'emploi dans le secteur informel en RCA précarise les moyens de subsistance. L'emploi vulnérable représente en moyenne 90% de l'emploi total comme indiqué ci-dessus. Qui plus est, ce secteur informel compte plus de femmes que d'hommes

en situation d'emploi vulnérable. Dans ces conditions, la propagation de la pandémie de COVID-19 avec ses mesures de confinement, ne fussent que partielles, auraient des répercussions néfastes importantes sur le secteur informel et par ricochet l'emploi car 90% de ceci provient du secteur informel. En conséquence, les acteurs du secteur informel constituent majoritairement de femmes, de jeunes, des personnes âgées et personnes avec handicap physiques. Il s'agit notamment des vendeuses/vendeurs à la sauvette, les moto taxis, les micros et petits exploitants agricoles (jardinier, fermiers) miniers (artisans miniers), les éleveurs, les pêcheurs, les transporteurs ruraux et interurbains ainsi que les réparateurs d'engins, les coiffeurs, les employés de maisons etc.

Bon nombre de ces travailleurs risquent de perdre leurs emplois à cause de la COVID-19.

Déjà, dans le contexte précédant la pandémie de la COVID-19, le déficit d'utilisation de la main-d'œuvre qualifiée en lien avec la forte vulnérabilité des emplois, risquait d'affecter le fonctionnement normal des activités, dans une économie subissant une forte pression liée à la prise en charge de la situation des déplacés et réfugiés internes et externes<sup>17</sup>. La tranche d'âge des 15-35 ans regroupe l'essentiel de la force vive du pays devant contribuer à la sécurité, la paix et au développement. C'est celle qui se trouve au cœur de la problématique de l'insertion, à la fois économique, sociale, civique et citoyenne. Les jeunes ont été à la fois premiers acteurs et victimes des crises et conflits et devront être les futurs agents du changement qui

---

<sup>15</sup> Projections du BIT

<sup>16</sup> Projections du BIT

<sup>17</sup> Selon le rapport OCHA 625 000 personnes déplacés internes dont 200 000 dans 42 sites à Bangui, 42 000 ont fui les pays frontaliers, le plan de réponse stratégique était estimé à 551 M USD dont seulement 114 mobilisés

doit conduire la RCA à la paix et au développement, aussi bien au niveau national que local. La pandémie du COVID19 risquerait dans un scénario défavorable en absence de mesures de distanciation sociale, de confinement partiel ou autres mesures barrières, d'affecter négativement le volume du travail formel et surtout informel avec une réduction forte des emplois attendus en 2020 rampant ainsi, la dynamique de l'auto-emploi jeune impulsée dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat jeune.

### **3.3. Implication sur le niveau de la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités du genre**

**L**a pandémie de la COVID-19 et les mesures prises par les autorités pour contenir sa propagation ont des effets négatifs sur la fluidité des marchés ruraux (vulgarisation, appui-conseil, crédit rural, formation, etc.). L'inscription de ces mesures dans le temps impactera considérablement la campagne agricole, notamment les opérations de distributions des kits agricoles (11 350 ménages), l'organisation des foires aux semences (20 100 ménages) et le redéploiement des techniciens agricoles sur le terrain ; mais aussi les opérations de transfert monétaire (cash Transfer à 7 850 ménages)) en faveur des populations les plus vulnérables dans le contexte humanitaire.

Du côté de l'offre, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie forestière qui sont les principaux leviers des activités économiques, seront également affectés par les restrictions de voyage et autres mesures visant à contenir la propagation de COVID-19.

Du côté de la demande, la perte de possibilités de revenus pourrait entraîner une contraction de la consommation du fait de l'élasticité de la demande alimentaire du pays aux revenus. De même, l'aversion au risque (peur de la contagion) pourrait exacerber l'effet sur la consommation alimentaire, en réduisant les visites sur les centres de consommation ou marchés alimentaires. Il est enfin possible d'observer un changement dans les modalités d'achat avec la baisse de fréquentation des restaurants et autres espaces de vente des produits alimentaires.

En outre, une forte augmentation des prix des produits de première nécessité due à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement des marchés par suite de la fermeture partielle des frontières, en particulier la frontière terrestre avec le Cameroun, peut diminuer le pouvoir d'achat des ménages, avec les conséquences les plus importantes sur les pauvres qui vivent au jour le jour et qui ont des revenus et une épargne limitée.

Au niveau du marché du travail en général, les travailleurs du secteur informel constitués par les personnes en situation d'auto-emplois, les petits producteurs agricoles (77% de la main-d'œuvre en 2018), les personnes employées dans le secteur de la restauration, du transport, de l'hôtellerie, sont les plus exposées sur le plan sanitaire mais aussi économique, du fait des effets immédiats liés à la baisse drastique de leur temps de travail et par conséquent de leurs revenus. Dans ce cas de figure, les femmes qui sont relativement plus nombreuses dans les petites activités de vente dans les marchés et de transformation des produits agricoles et alimentaires, risqueraient d'être plus affectées par les mesures de lutte contre la propagation de

la pandémie de la COVID-19 et à cet effet, la chaîne de valeur alimentaire.

## **IV. Stratégies de réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19**

### **4.1. Mesures pour limiter la pandémie**

#### **4.1.1. Mesures prises au niveau national**

**D**ans le cadre de l'organisation de la lutte contre la pandémie à COVID-19, le Président de la République a mis en place par Décret présidentiel<sup>18</sup> des organes de pilotage stratégique et technique pour la gestion concertée et participative de la crise. Il s'agit d'un Comité de crise présidé par le Chef de l'Etat lui-même et d'un Comité technique présidé par le Premier Ministre. Ces organes sont composés des représentants des ministères techniques, des partenaires, des membres de la société civile, les représentants du secteur privé et se réunissent autant de fois que les besoins se font sentir.

Ainsi, pour limiter la propagation de la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement, en collaboration avec les organes cités ci-haut, a pris un certain nombre de mesures pour une période de 15 jours renouvelables si nécessaire à savoir : (i) la fermeture des frontières terrestres, aériennes et fluviales ; (ii) la fermeture des établissements préscolaires, scolaires et universitaire; (iii) la suspension de cérémonies des cultes religieux regroupant plus de 15 personnes ; (iv) la fermeture des bars dancings et buvettes ; (v) l'interdiction des rassemblements publics de plus de 15 personnes ; (vi)

l'interdiction totale de sortir de son lieu de quarantaine à toutes personnes suspectes, sauf décision médicale ; (vii) l'obligation d'isolement pour les cas confirmés ; (viii) la prorogation de la période quarantaine et de confinement de 14 à 21 jours en fonction des données épidémiologique ; (ix) la déclaration obligatoire aux autorités sanitaires de tous sujets suspects au Corona Virus ; (x) la limitation des cérémonies de deuils, de mariage, de dot à la strict intimité familiale ; (xi) la restriction de mouvement de population entre Bangui et les provinces ; (xii) l'établissement des comités locaux de crise dans les provinces.

En mars, le ministère de la santé, avec le soutien de partenaires (OMS, UNICEF, et autres partenaires), a élaboré un Plan national de préparation et de réponse au coronavirus, qui a été approuvé par le Gouvernement de la RCA. Ce plan<sup>19</sup> repose sur cinq piliers : (i) Renforcement de la Coordination et la collaboration intersectorielle ; (ii) Renforcement de la Surveillance, y compris le laboratoire ; (iii) Renforcement des mesures de prévention et de la lutte contre l'infection (IPC) ; (iv) Renforcement des mesures de prise en charge et des cas ; (v) Renforcement de la Communication et de la Promotion de la Santé (RCCE). La conception et la mise en œuvre du plan ont été coordonnées par le Centre d'Opérations pour les Urgences de Santé Publique (COUSP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population, avec la participation des PTF dont certains (SNU) sont activement impliqués dans l'appui au Gouvernement dans la coordination, l'IPC et les aspects logistiques du plan.

<sup>18</sup> Décret N° 20082 du 19 mars 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Comité chargé de la gestion de la maladie à coronavirus (Covid-19)

<sup>19</sup> Plan de préparation et de riposte à la menace d'importation de la maladie à coronavirus en RCA, version de mars 2020.

#### 4.1.2. Mesures monétaires envisagées au niveau communautaire pour mitiger les conséquences macroéconomiques

Les autorités monétaires, après analyse de l'impact de la crise de la COVID-19 et de la chute des cours du pétrole brut sur les économies, les autorités de la zone CEMAC ont adopté, au regard des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire, une série de mesures d'assouplissement monétaires visant à booster l'économie en facilitant l'accès au crédit au secteur privé que public. Il s'agit notamment<sup>20</sup> : (i) de la révision à la baisse du taux directeur de 3,50 à 3,25%, (iv) de la révision à la baisse de 100 points de base le taux de la facilité de prêt marginal de 6,00 % à 5,00 %, (iii) de la hausse des injections de liquidité portées de 240 milliards FCFA à 500 milliards de FCFA et (iv) de la baisse des niveaux des décotes applicables aux effets publics et privés pour les opérations de refinancements à la banque centrale.

L'ensemble de ces mesures devraient permettre d'assurer la stabilité monétaire interne et externe ainsi que la stabilité financière propices à la croissance économique et de juguler les effets néfastes de la crise sanitaire actuelle sur le système bancaire.

#### 4.2. Identification des dépenses sociales urgentes / Protection sociale

**L**e contexte de la pandémie de la COVID-19 caractérisé par des mesures de distanciation sociale et probablement de confinement partiel ou total, a pour conséquence immédiate le ralentissement des activités

économiques. Les leçons tirées des impacts de la COVID-19 montrent que l'existence de bons mécanismes de protection sociale est très importante notamment en période de crise pour réduire la vulnérabilité des travailleurs, en particulier les femmes et les jeunes de l'économie informelle et rurale.

Convaincu que sans une protection sociale efficace, aucun développement humain n'est possible, ni durable, dans le contexte de la RCA, des mesures devraient être prises pour garantir un niveau minimum de revenu et faciliter l'accès aux services sociaux de base pour les personnes des deux sexes affectés, notamment :

L'accès aux services de santé de qualité à travers le renforcement de la gratuité des soins (mesures à renforcer dans le cadre de la lutte contre le COVID-19) ;

La mise en place d'un système d'assurance maladie (mesure limitée aux salariés des secteurs formels et qui mérite d'être élargie aux travailleurs du secteur informel et aux personnes vulnérables) ;

La mise en place de prestations de sécurité sociale de court terme pour les travailleurs de l'économie informelle et rurale et plus spécifiquement les femmes à travers la Caisse nationale de Sécurité Sociale (mesure à mettre en place) ;

La mise en place de programmes de transferts sociaux en nature et en espèces aux personnes vulnérables identifiées (il existe actuellement de nombreux programmes de transferts sociaux en nature selon les partenaires d'intervention. Il est important d'harmoniser et de consolider la base

<sup>20</sup> Communiqué final de la troisième session extraordinaire du Comité de pilotage du Programme des

réformes économiques et financières de la CEMAC, Brazzaville, 28 mars 2020

de données pour en faire une base de données nationale) ;

Le renforcement du système de protection sociale de la RCA via le développement de filets sociaux COVID ayant une plus large couverture et un montant adapté au contexte économique et aux besoins en vue de soutenir les ménages touchés et les personnes très vulnérables, comme les mères célibataires ou les personnes handicapées, mais aussi pour améliorer la situation de l'économie locale (mesure non encore opérationnelle, mais qui pourra prendre forme sur la base de la mise en œuvre de la politique de protection sociale reposant sur les six principes directeurs retenus et sur l'harmonisation de la base de données des programmes des transferts sociaux). Le but est de contribuer au changement qualitatif des conditions de vie des différentes couches sociales par le développement des mécanismes adéquats et pérenne de couverture des risques majeurs et de gestion de chocs par l'extension de l'assurance sociale à toutes les catégories de la population vulnérable et l'élargissement de la gamme à tous les risques sociaux.

### **4.3. Les actions de communication**

La Communication est inscrite dans le dispositif national de lutte contre la propagation de la pandémie de la COVID-19 dans le pays. Elle forme notamment l'ossature du pilier V du Plan national de préparation et de réponse au coronavirus. La mise en œuvre du volet communication est notamment destinée à renforcer le volet prévention de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 par des actions de sensibilisation et de communication envers toutes les couches de la population de Bangui et des provinces.

## **4.4. Mesures urgentes pour protéger les entreprises**

### **4.4.1. Mesures de soutien aux entreprises du secteur formel**

Conformément aux recommandations de la 3<sup>ème</sup> session extraordinaire du Comité de pilotage du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC tenue à Brazzaville le 28 mars 2020, les autorités économiques et financières, à la suite des concertations avec les opérateurs économiques du pays, ont arrêté des mesures spécifiques suivantes visant la protection et l'accompagnement des entreprises et des ménages en vue de faire face aux effets de la COVID-19 :

- Remise ou modération des pénalités à la charge des entreprises en tenant compte de leur comportement habituel dans le respect de leurs obligations fiscales ;
- Accord de moratoire de paiement des arriérés fiscaux antérieurs à l'année 2020 ;
- Assouplissement des délais de paiement de certains impôts , taxes et droits ;
- Suspension temporaire des contrôles fiscaux en entreprise ;
- Compensation des impôts au cas par cas ;
- Exemption provisoire des compagnies de transport aérien internes de la TVA sur le JET A 1 ;
- Exemption de droit d'enregistrement et du timbre de tous les contrats du Ministère de la Santé ;
- Relèvement du taux d'avance de démarrage à 50% de tous les contrats du Ministère de la Santé ;
- Baisse du taux de cautionnement bancaire de l'avance de démarrage à 25% ;

- Baisse du taux de garantie de bonne exécution à 5%.

En outre, le gouvernement et les entreprises devraient continuer les discussions pour mettre en place des dispositifs de protection des revenus, cela peut aider à résoudre les dilemmes, à maintenir les revenus et à éviter que les ménages sombrent dans la pauvreté. Les interventions doivent également inclure les personnes qui participent à l'économie informelle, où la plupart des femmes travaillant en dehors de chez elles gagnent leur vie.

Il s'agit notamment de mettre l'accent sur les secteurs où les femmes sont surreprésentées et sous-payées, dont les salariées journalières, les femmes propriétaires de petites entreprises, celles qui travaillent dans les secteurs du nettoyage, des soins, des fonctions de caisse et de restauration, ainsi que dans l'économie informelle.

#### **4.4.2. Mesures de soutien aux acteurs de l'économie informelle**

Compte tenu du poids du secteur informel dans l'économie nationale, de la place importante des femmes et de sa vulnérabilité face aux effets de la COVID-19, le Gouvernement devrait engager des discussions avec les acteurs de ce secteur afin de prendre des mesures de nature à atténuer l'impact de cette pandémie sur les acteurs. Dans cette attente, les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- suspendre les contrôles fiscaux pour une période de trois mois ;
- Faire une évaluation rapide de l'efficacité des dépenses fiscales favorables à l'économie informelle ;

- Reporter de quelques mois le paiement des taxes forfaitaires pour les petits commerçants et artisans (notamment les maquis, les restaurants, les boîtes de nuit, les bars, les cinémas et les lieux de spectacles) ;
- Mettre en place un fonds spécifique d'appui aux entreprises du secteur informel touchées par la crise pour un montant de xxx milliards de FCFA. Les mécanismes de gestion du fond seront établis avec les organisations faîtières et les coopératives de l'économie informelle. Cette mesure sera pérennisée après la crise avec une fiscalité simple et des modalités novatrices de financement ;
- Identifier et valoriser la main-d'œuvre informelle jeunes en déficit d'insertion socioprofessionnelle, en la faisant participer dans les types d'emplois essentiels et faisables dans le contexte de la COVID-19 (Hygiène, assainissement, sécurité sur les lieux de travail, les espaces publics comme les marchés, les lieux de culte, etc.) en les éduquant aussi sur les mesures barrières et en les dotant d'équipements les préservant de la contamination.

#### **4.5. Mesures d'appui au secteur agricole**

Le secteur agricole qui forme 52,5% PIB (2019) et emploie plus de 70% de la population active du pays risque de perdre les acquis et les quelques résultats enregistrés lors de la mise en œuvre du RCPCA dans le cadre du relèvement du pays après la crise de 2013. En raison de la nature complexe et interconnectée des vulnérabilités pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, les mesures et axes d'intervention suivants semblent importants pour la mitigation des effets de COVID-19 avec l'appui des PTF :

- Sensibilisation des communautés agricoles rurales à l'importance des gestes barrières au COVID-19 et du changement de comportement social afin d'accroître la sécurité et la protection des agriculteurs, des pasteurs et des pêcheurs contre la maladie ; augmentation de la distribution des intrants pour accroître la disponibilité des aliments et des semences ;
- Installation des unités de production des matériels de protection (masques, savon antiseptique, gel hydroalcoolique etc.) en milieu rural afin de faciliter l'accès des populations rurales aux produits sanitaires nécessaires aux mesures barrières ;
- Appui aux autorités nationales pour le renforcement des systèmes d'information pour améliorer la prise de décision fondée sur des preuves pour les systèmes alimentaires pendant la crise à travers la collecte/analyse des données d'enquête, rédaction du rapport d'enquête élaboration et validation du Plan de réponse et dissémination ;
- Développement des approvisionnements alimentaires d'urgence couplées aux activités Génératrices de Revenus (AGR) de 150.000 ménages vulnérables (IPC Phase 4), en particulier les femmes chefs de ménage et les jeunes (unités de transformation agroalimentaire, etc.) pour promouvoir les chaînes de valeur ;
- Installation des infrastructures de production et de conservation (pistes rurales, magasins de stockage, aires de séchage, abattoirs, hangars de marché, etc.) ;
- Acquisition et distribution des équipements et matériels de production (semences améliorées, matériels aratoires de qualité, etc.) ;
- Renforcement des Caisses de Résilience (technique CEP, financière AVEC et sociale) des communautés pour fournir des services à leurs membres et promouvoir la qualité et sécurité des aliments en particulier dans les cantines scolaires, la cohésion sociale, l'égalité des sexes, la paix et la réconciliation ;
- Gestion de la faune sauvage et des ressources naturelles ; et
- Une meilleure coordination, suivi-évaluation et rapportage.

Afin d'appuyer la mise en œuvre du plan d'urgence de production vivrière en prévision de la prochaine pénurie alimentaire liée à la pandémie de covid-19, les partenaires techniques et financiers appuyant le secteur agricole ont convenu de réajuster la programmation initiale des activités afin d'engager des actions urgentes de nature à permettre aux populations de faire face à l'insécurité alimentaire pouvant résulter de cette situation. L'attention sera portée sur la disponibilité des intrants tels que les semences, les engrais et les produits phytosanitaires ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles (Ministère de l'Agriculture et du développement rural, Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale, Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable).

#### **4.6. Mesures pour prévenir les Exploitations et Abus Sexuels et les violences basées sur le genre**

Dans le souci de prévenir les Exploitations et Abus Sexuels et les violences basées sur le genre dont 42 514 cas ont été enregistrés de janvier



2016 à décembre 2019<sup>21</sup>, il serait nécessaire de rendre disponibles des stratégies d'atténuation qui ciblent spécifiquement les impacts sanitaires et économiques de l'épidémie de la COVID-19 sur les femmes et qui soutiennent et renforcent la résilience des femmes. En effet, les acteurs qui délivrent au moins un seul service aux survivantes de VBG ne couvrent pas déjà la totalité des sous-préfectures de la RCA avant l'avènement de la pandémie. Avec la pandémie et la réduction de la mobilité des acteurs à l'intérieur du pays, la situation risque de s'aggraver.

Par ailleurs, la cyberviolence est également devenue un phénomène courant sur Internet et, du fait que les restrictions des déplacements augmentent l'affluence sur les sites de jeux et les espaces de discussion en ligne, il convient de faire preuve de vigilance dans ce domaine afin de protéger les filles. Les filles elles-mêmes peuvent renforcer leurs actions de résistance dans ce domaine et montrer la voie à suivre avec des solutions sur les réseaux sociaux.

## V. Appuis des Nations Unies, des partenaires financiers et de la communauté nationale

### Théorie de changement

**S**i des interventions publiques pertinentes (l'accélération des investissements critiques dans les secteurs socioéconomiques de base facteur de croissance économique forte, inclusive, durable et créatrice d'emploi et un cadre d'appui conseil robuste)

sont faites pour préserver le revenu et la création d'emploi, la stabilité politique sociale et sécuritaire maintenue, les pesanteurs socioculturelles et religieuses levées alors l'impact socioéconomique de la crise de la COVID -19 sur l'économie centrafricaine en générale et en particulier sur les jeunes, les femmes et le secteur productif sera fortement atténué grâce à une bonne gouvernance démocratique, économique et sécuritaire et un capital humain valorisé.

### 5.1. Appui des Nations Unies

Conformément au cadre des Nations unies pour la réponse socio-économique immédiate à COVID-19, le système des Nations unies en RCA s'est fixé un double impératif : (i) Réagir de toute urgence pour endiguer l'impact de la crise, et (ii) le faire tout en aidant le gouvernement et la population à réagir de manière à construire un avenir meilleur.

Ce double objectif vise à renforcer la capacité des partenaires au développement et du gouvernement à passer d'une réponse humanitaire et sanitaire d'urgence à une approche globale multidimensionnelle, avec le développement et la paix au cœur de cette approche. Avec des interventions de relèvement intégrées de manière adéquate et opportune dans le cadre global de réponse à la crise, le gouvernement et la population acquerront la capacité de reconstruire en mieux et différemment (Build Back Better - BBB) leurs atouts en matière de santé et de développement dès le lendemain de la crise, en évitant la dépendance, en augmentant la résilience de la

<sup>21</sup> Rapport annuel des statistiques de VBG (janvier - décembre 2018) GBVIMS - République Centrafricaine (RCA)

population touchée, en consolidant les dividendes de la paix et en cherchant à résoudre les problèmes de longue date qui ont pu contribuer à exacerber la crise en RCA.

Cette double approche en termes d'actions de développement immédiates, à moyen et à long terme, basée sur des réponses socio-économiques, est bâtie autour de scénarios, pour compléter les réponses humanitaires et sanitaires directes.

### 5.1.1. Plan d'Action de réponse au COVID-19

Le SNU, à la demande du Gouvernement, et conformément au cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la pandémie de la COVID-19, a conçu une double approche en termes d'actions de développement immédiates, à moyen et à long terme, autour de trois scénarios, en vue d'apporter une réponse à l'impact socioéconomique de cette pandémie en RCA.

Sous la direction de la Coordinatrice résidente, l'équipe de pays des Nations Unies est en train d'élaborer un programme d'action commun complet d'interventions basé sur trois scénarios visant à renforcer la résilience du pays face à la pandémie de la COVID-19 et ses effets sur le

plan socioéconomiques. Ce plan d'action conjoint comprend des activités complémentaires couvrant trois domaines d'intervention principaux, à savoir : (i) **la préparation renforcée** : renforcement du système de santé et de la capacité du gouvernement à coordonner, planifier et rester opérationnel en temps de crise, notamment par le renforcement des infrastructures publiques et

communautaires ; (ii) **Réponse inclusive** : continuité des services de l'État et de l'administration publique, accès continu aux services sociaux de base tels que l'éducation, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement ainsi que les activités génératrices de revenus, en particulier pour les jeunes, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. L'accent étant mis sur les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ; (iii) **Relèvement** : utilisation des résultats de l'analyse de l'impact socio-économique à long terme pour **concevoir des moyens de subsistance permettant de revitaliser l'économie**. Les interventions en matière de protection sociale seront prises en compte dans tous les domaines d'intervention et selon chacun des trois scénarii, que ce soit sous la forme de transferts en espèces, de compensations en espèces, de transferts en nature et de nourriture ainsi que de programmes de protection sociale à plus long terme axés sur une politique nationale.

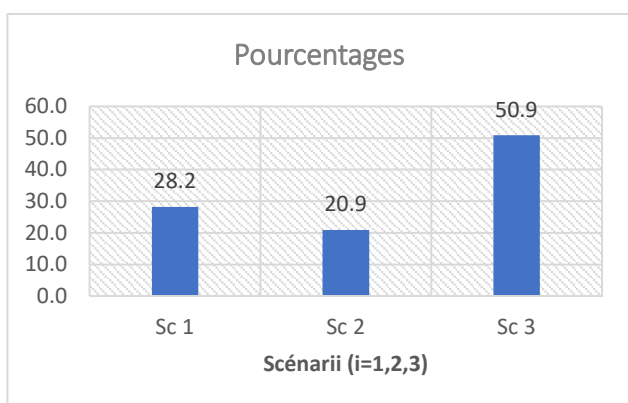
Le budget global de ce plan d'action conjoint du SNU dont le développement est en cours devrait se chiffrer à 125,7 millions USD.

Tableau 1 : Budget prévisionnel par scénario

Scénario	Montant USD	%
Sc 1	35 413 250	28,2
Sc 2	26 307 502	20,9
Sc 3	63 938 716	50,9
<b>TOTAL</b>	<b>125 659 468</b>	<b>100,0</b>

Source : Plan de réponse des NU, données retraitées

Graphique 3 : Poids du budget prévisionnel par scénario



Le Plan d'action conjoint et son budget prévisionnel se présentent comme suit, par scénario et selon les domaines d'action.

**Scénario 1 : COVID-19 est transmis localement, il y a un nombre limité de cas, principalement à Bangui, mais des mesures de confinement strictes sont en place**

Dans ce scénario qui reflète relativement la situation du pays à fin avril 2020, le budget prévisionnel serait de **35,4 millions USD**, soit environ 28,2% du budget prévisionnel total. Ce budget est destiné à couvrir toutes les activités prévues dans les domaines prioritaires déclinés dans ce scénario. Sans pour autant occulter les autres domaines d'action, une attention particulière sera accordée aux domaines

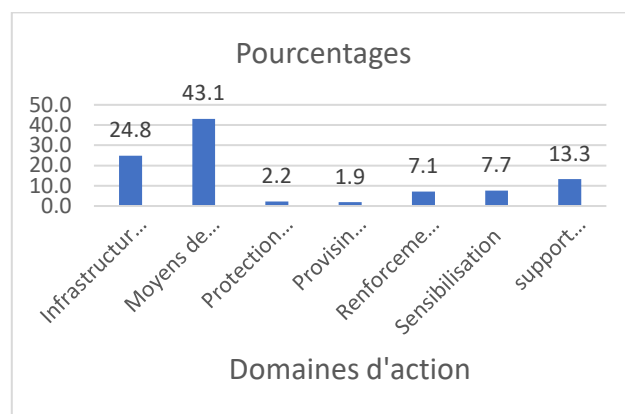
suivants : (i) Renforcement des capacités étatiques (7,1% du budget prévisionnel) ; (ii) Moyens de subsistance (43,1%) ; (iii) Infrastructures et équipements (24,8%) et ; (iv) Support éducatif (13,3%).

Tableau 2 : Domaines prioritaires du scénario 1

Scenario 1	Montant USD	%
Infrastructures		
Equipement	8 797 000	24,8
Moyens de subsistance	15 250 000	43,1
Protection sociale	773 000	2,2
Provisin d'intrants	670 000	1,9
Renforcement des Capacites Etatiques	2 503 400	7,1
Sensibilisation	2 711 850	7,7
support Educatif	4 708 000	13,3
<b>TOTAL</b>	<b>35 413 250</b>	<b>100,0</b>

Source : Plan de réponse des NU, données retraitées

Graphique 4 : Poids relatifs des domaines prioritaires du scénario 1



### **Scénario 2 : il y a une épidémie à grande échelle de COVID-19 à Bangui et des cas en province**

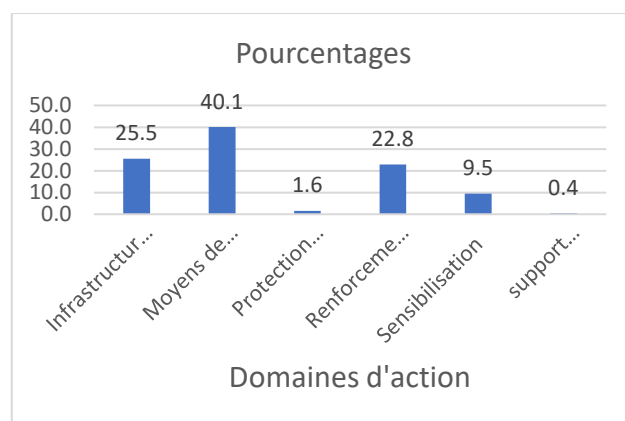
Dans ce scénario qui tend à se réaliser dans un futur proche, notamment avec de plus en plus des cas confirmés importés des pays voisins malgré la fermeture des frontières, le budget prévisionnel serait de **26,3 millions USD**, soit environ 20,9% du budget prévisionnel total. Ce budget est destiné à couvrir toutes les activités prévues dans les domaines prioritaires déclinés dans ce scénario, et plus particulièrement les domaines suivants : (i) Moyens de subsistance (40,1% du budget prévisionnel) ; (ii) Infrastructures et équipements (25,5%) ; (iii) Support éducatif (0,4%) et ; (iv) Renforcement des capacités étatiques (22,8%). Il est aussi à noter que la Protection sociale, y compris les Filets de protection sociale en faveur des couches les plus vulnérables à cette pandémie, ainsi que la Communication occuperaient une place de choix si ce scénario arrivait à se produire.

Tableau 3 : Domaines prioritaires du scénario 2

<b>Scenario 2</b>	<b>Mt USD</b>	<b>%</b>
Disponibilité des médicaments	21 600	0,1
Infrastructures Equipement	6 709 286	25,5
Moyens de subsistance	10 536 615	40,1
Protection sociale	409 999	1,6
Renforcement des Capacités Etatiques	6 009 334	22,8
Sensibilisation	2 488 001	9,5
Support Educatif	116 667	0,4
Surveillance	16 000	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>26 307 502</b>	<b>100</b>

Source : Plan de réponse des NU, données retraitées

Graphique 5 : Poids relatifs des domaines prioritaires du scénario 2



### **Scénario 3 : il y a une épidémie massive et généralisée de COVID-19 dans le pays**

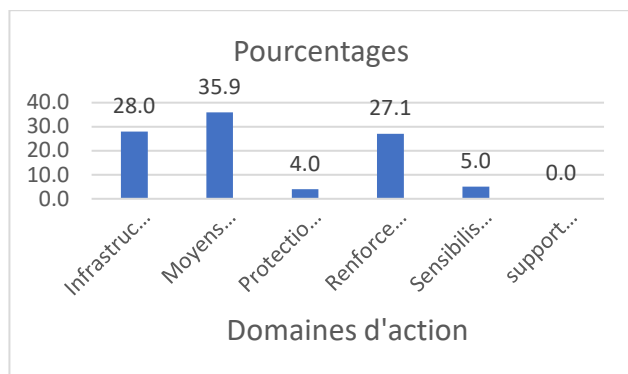
Dans ce scénario pessimiste qui pourrait subvenir si les mesures prises par les autorités s'avèrent insuffisantes pour freiner la propagation de la COVID-19 sur l'ensemble du territoire, beaucoup plus de financement serait nécessaire pour permettre au SNU de mettre en œuvre les différentes activités des domaines prioritaires de son Plan d'action de réponse. Le budget prévisionnel attendrait alors la somme de **63,9 millions USD**, soit environ 50,9% du budget prévisionnel total. Les domaines d'action qui seraient plus financés seraient : (i) Moyens de subsistance (35,9% du budget prévisionnel) ; (ii) Infrastructures et équipements (28,0%) et ; (iii) Sensibilisation (5,0%). Toutefois, une attention particulière serait accordée au financement des activités des domaines Infrastructures et équipement, Renforcement des capacités étatiques, Support éducatif, Sensibilisation et Protection sociale.

Tableau 4 : Domaines prioritaires du scénario 3

Scenario 3	Mt USD	%
Infrastructures Equipement	17 882 716	28,0
Moyens de subsistance	22 980 000	35,9
Protection sociale	2 530 000	4,0
Renforcement des Capacites Etatiques	17 306 000	27,1
Sensibilisation	3 210 000	5,0
Support Educatif	30 000	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>63 938 716</b>	<b>100,0</b>

Source : Plan de réponse des NU, données retraitées

Graphique 6 : Poids relatifs des domaines prioritaires du scénario 3



## 5.2. Appuis des partenaires financiers en faveur de la lutte contre COVID-19 en RCA

### 5.2.1. Appuis budgétaires à la RCA

Face aux développements de la crise politique et sécuritaire en RCA, il s'avérait nécessaire, voire urgent de délivrer des appuis budgétaires destinés à

soutenir les autorités notamment pour l'exécution des dépenses primaires que les ressources propres de l'Etat ne peuvent pas couvrir. C'est ainsi que depuis quelques années les principaux partenaires de la RCA intervenant dans le domaine des finances publiques (UE, BM, FMI, BAD et AFD, ...) accordent des transferts directs sur le compte unique du trésor (CUT)) pour soutenir les dépenses publiques.

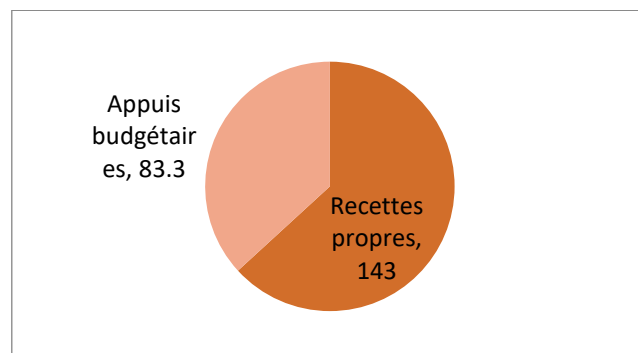
En 2020, le volume prévisionnel des appuis budgétaires (général et sectoriel) délivrés par les partenaires est estimé à 83,63 milliards de F CFA, soit 58% des recettes propres de l'Etat (143 milliards de F CFA) et 28% du total budget (293,6 milliards de F CFA). Ce montant n'inclut pas les appuis budgétaires supplémentaires en réponse d'urgence au COVID-19. Le volume initial et prévisionnel des appuis budgétaires pour l'année 2020 est détaillé comme suit :

Tableau 5 : Appui budgétaire prévu pour l'année 2020

Partenaires	Estimations en milliards de F CFA
UE	19.5
BM	30.3
FMI	19.1
BAD	8.13
AFD	6.6
<b>Total</b>	<b>83.63</b>

Source : Rapport concertations PTF Avril 2020

Graphique 7 : Engagements 2020 au titre de l'appui budgétaire en faveur de la RCA



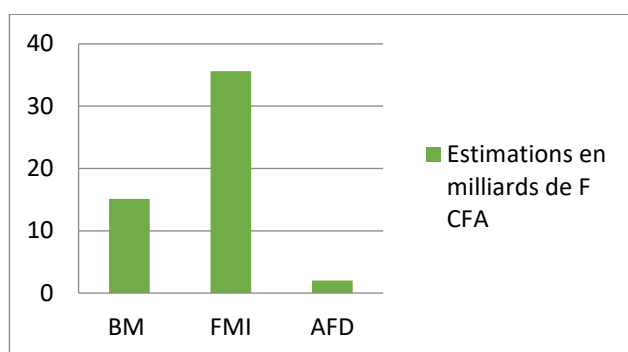
A ce montant initial de 83.63 milliards de F CFA, s'ajoutent des appuis supplémentaires en réponse à la pandémie de la COVID-19 qui s'élève à 52,74 milliards de FCFA répartis comme suit :

Tableau 6 : Appui budgétaire prévu pour l'année 2020

Partenaires	Estimations en milliards de F CFA
BM	15.14
FMI	35.6
AFD	2
<b>Total</b>	<b>52.74</b>

Source : Rapport concertations PTF Avril 2020

Graphique 8 : Engagement supplémentaire en réponse au covid-19



Il est à noter que le montant de ces engagements pourrait subir des modifications en fonction de l'évolution de la crise et de la politique de chaque partenaire, et aussi des tranches qui sont liées à des mesures et repères (FMI), déclencheurs (BM) et des indicateurs (UE) dont le décaissement dépendra de l'atteinte de ces cibles.

**Agence Française de Développement (AFD) :** Il est envisagé jusqu'à présent une aide budgétaire de même montant qu'en 2019 (10

M€). Une aide supplémentaire de 3 M€ liée au COVID-19 n'est pas encore confirmée à ce jour.

**Banque Africaine de Développement (BAD) :** L'intervention de la BAD va se porter sur le programme d'appui aux réformes économiques et financières qui prévoit un appui budgétaire de 10 millions d'UC<sup>i</sup>, soit environ 13,5 millions USD. Cet appui sera renforcé par l'apport de la Facilité de réponse rapide au COVID-19 mise en place pour faire face à l'impact sur les économies africaines.

**Banque mondiale (BM) :** l'appui global de 75 millions de dollars US de la BM se fera en deux opérations :

1. La première opération de 25 millions de dollars US est un financement complémentaire à l'appui budgétaire fourni en 2019 et ne comporte donc pas de nouvelles conditions (actions préalables) ;
2. La deuxième opération, d'un montant de 50 millions de dollars est en attente d'approbation par le Conseil d'Administration de la Banque. Elle est basée sur une matrice de 10 actions préalables visant à consolider la gestion budgétaire et à soutenir l'inclusion sociale.

**Fonds Monétaire International (FMI) :** Dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'Assistance et de Riposte aux Catastrophes, les services de la dette de la RCA auprès du FMI pour les 2 prochaines années seront annulés. Au total, il s'agit d'un montant de FCFA 13 milliards que la RCA aurait dû payer qu'elle ne paierait pas. En plus, un prêt de US \$38 millions dans le cadre de la Facilité Rapide de Crédit sera accordé en fin avril 2020. A ces nouveaux financements s'ajoutent un

financement préexistant : la Facilité Elargie de Crédit dont des décaissements à hauteur de US \$ 32 million (FCFA 19 milliards) sont prévus pour 2020. Dans cette optique, le G20 Finances a également annoncé le 15 avril dernier un moratoire d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mai sur les services de la dette de pays pauvres. La RCA pourrait ainsi libérer un montant de près de 10 milliards de F CFA, somme qui pourrait permettre au pays de renforcer son dispositif de lutte contre la pandémie de la COVID-19 ainsi que l'impact socioéconomique de cette dernière.

**Union Européenne (UE)** : les prévisions de décaissement de l'appui budgétaire de l'UE d'un montant global de 29,5 millions EUR se décompose comme suit :

Tableau 7 : Prévion de décaissement de l'UE

<b>Indicative breakdowns (EUR)</b>	<b>TF<sup>22</sup></b>	<b>TV<sup>23</sup></b>	<b>TOTAL</b>
Tranches (2020)			
SBC 4	16	2	<b>18</b>
Sécurité	2,25	1,75	<b>4</b>
Justice	5,25	2,25	<b>7,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23,5</b>	<b>6</b>	<b>29,5</b>

Source : Rapport concertations PTF Avril 2020

Le décaissement des TF<sup>24</sup> sera probablement anticipé de six (06) mois pour être déboursé en juin pour un montant de 23.5 M EUR. Le déboursement des tranches variables (6 M EUR si toutes les cibles sont atteintes) pourrait être aussi anticipé de trois mois et être fait en octobre. Tout appui budgétaire supplémentaire dépendra de la mobilisation du Mécanisme d'absorption de chocs externes qui sera faite en 2021 sur la base

des données réelles permettant d'évaluer l'impact de la crise sur l'économie centrafricaine.

## 5.2.2. Autres appuis financiers

Dans le cadre de la solidarité internationale pour appuyer les autorités nationales dans leur lutte contre la pandémie de la COVID-19 dans le pays, des annonces de financement autres que des appuis budgétaires ont été faites par certains Bailleurs de fonds et PTF.

Le montant total de ces appuis financiers à fin avril 2020 s'élève à 17,94 milliards de F FCA, répartis comme suit :

- **France** (29 avril 2020) : 1,95 million d'euros, soit 1,28 milliard de Fcfa, pour la mise en œuvre du projet baptisé «*Songö*» en vue de fournir des soins gratuits aux habitants du Nord-Est du pays. Ce projet vient soutenir les initiatives des caravanes de santé à l'intérieur de la RCA.
- **BM** : 7,5 millions USD pour le lancement du Projet de préparation et de réponse stratégique de la République Centrafricaine (RCA) au COVID-19. Ce projet est préparé dans le cadre du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale et vise à renforcer la capacité du gouvernement de la RCA à se préparer pour répondre à l'épidémie de COVID-19.
- **BAD** : 2,7 millions USD pour appuyer le plan de préparation et de riposte stratégique de la République Centrafricaine au COVID-19. Ce financement provient en partie de l'opération d'urgence en faveur des Etats membres de la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC et de la RDC)

<sup>22</sup> Tranches Fixes

<sup>23</sup> Tranches Variables

pour la lutte contre la pandémie à coronavirus (COVID-19) à hauteur de 1,9 millions USD et d'une réallocation de ressources de projets en cours pour un montant de 0,8 million USD.

- **MINUSCA** (22 avril 2020) : 20 millions de dollars US, environs 12,16 milliards de F CFA en appui à la lutte des autorités dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Ce montant est orienté vers les aspects préventifs et curatifs dans la lutte contre la maladie à coronavirus. 27 millions de FCFA sont déjà dégagés pour soutenir les infrastructures dans les provinces à cet objectif.

### 5.2.3. Mesures prises au niveau régional et sous-régional

**A**u niveau régional (Afrique), la seconde conférence des Ministres africains des Finances virtuellement organisée par l'UNECA le 31 mars dernier sur l'impact socioéconomique et financière de la COVID-19 sur les pays africains a abouti à un appel en faveur de **l'annulation de la dette** de ces pays ainsi qu'à un appui de **100 milliards de dollars** en vue de leur permettre de faire face à cette pandémie ainsi qu'à ses effets socioéconomiques et ce, dans les hypothèses où la crise sera profonde et que la reprise prendra beaucoup plus de temps.

Au niveau sous-régional les Ministres en charge de l'économie, des finances et de l'intégration de la CEMAC se sont réunis à Brazzaville le 28 mars 2020 lors d'une session extraordinaire du Comité de Pilotage du PREF/CEMAC pour prendre de mesures pour lutter contre de la

COVID-19. Plusieurs décisions ont été adoptées<sup>25</sup> au rang desquelles figurent notamment :

- L'augmentation de crédits affectées au dépenses sanitaires ;
- La réallocation de fonds alloués aux dépenses publiques non prioritaires vers le renforcement du système de santé pour la prise en charge plus efficace des personnes contaminées ;
- Le relèvement par la BEAC du niveau d'injection de liquidités dans le système bancaire sous régional qui passe de 240 à 500 milliards de FCFA en vue de soutenir les entreprises et d'éviter leurs faillites et sauver les emplois ;
- La mise en place d'une série de mesures de soutien aux entreprises qui sont affectées par la crise de la COVID-19 grâce à des allègements fiscaux et des moratoires pour le paiement des impôts ou encore des subventions pour éviter des faillites ou pertes d'emplois.

Par ailleurs les ministres ont décidé de maintenir la libre-circulation des marchandises et des personnels de santé indispensables dans le cadre de la lutte contre de la COVID-19.

Ils ont également convenu d'adopter une approche régionale dans les négociations des programmes avec le FMI, la Banque mondiale et les autres partenaires techniques et financiers (PTF). Les Etats vont se concerter pour définir les principes relatifs aux nouveaux accords à conclure avec les PTF qui devront davantage

---

<sup>25</sup> Communiqué final Troisième session extraordinaire COPIL PREF-CEMAC, Brazzaville, Congo 28 mars 2020.



mettre l'accent sur les objectifs de croissance et de développement.

Outre la libre circulation des marchandises, les autres mesures préconisées ne sont pas encore mises en application en Centrafrique.

### 5.3. Contributions communautaires dans le cadre de la solidarité nationale

L'appel lancé par les autorités nationales dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19 en termes de solidarité nationale a suscité la générosité nationale et des contributions communautaires, notamment celles des Députés, des membres du Gouvernement, du Secteur privé et de certains particuliers. Le montant des contributions volontaires mobilisés à fin avril 2020 s'élève à environ **46,5 milliards de F CFA, soit environ 76 500 USD**. Selon les autorités, ce montant devrait alimenter un fonds de solidarité nationale contre COVID-19, domicilié sur le compte du Ministère de la Santé Publique et de la Population, et devra être géré directement selon par ce Ministère.

### VI. Montant global des appuis en réponse au COVID-19

Le tableau suivant résume tous les appuis apportés par la communauté internationale, régionale, le SNU et les contributions communautaires en appui à la lutte contre COVID-19 en RCA. Le montant total de ces appuis serait de **130,73 milliards de F CFA** si le SNU arrive à mobiliser l'intégralité du montant du budget de son Plan d'action COVID-19. Toutefois, le montant des appuis confirmés (sans la contribution du SNU) est de **70,73 milliards de F CFA**, constitués uniquement des

appuis budgétaires supplémentaires des IFIs (51,74 milliards de F CFA) et des contributions communautaires (45,6 millions de F CFA).

Tableau 8 : Montant global des appuis en réponse au COVID-19 à fin avril 2020

	Mt milliards F CFA	Montant en millions USD
<b>I. Appui budgétaires supplémentaires COVID-19</b>		
BM	15,14	25
FMI	35,6	58,8
AFD	2	3,3
<b>Sous-total 1</b>	<b>52,74</b>	<b>87,1</b>
<b>II. Réponse du SNU au COVID-19</b>		
SNU, PA	76,6	127,7
Dont acquis	3,6	6
<b>Sous-total 2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>III. Autres appuis (programmes)</b>		
France	1,28	2,1
Banque Mondiale	4,5	7,5
BAD	1,6	2,7
MINUSCA	12,16	20
<b>Sous-total 3</b>	<b>19,54</b>	<b>32,3</b>
<b>IV. Contributions Communautaires</b>		
Contributions communautaires	0,046	0,76
<b>Sous-total 4</b>	<b>0,046</b>	<b>0,76</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78,326</b>	<b>126,16</b>

Source : Compilation des auteurs

### VII. Besoin (gap) de financement nécessaire pour lutter contre les effets socioéconomiques, financiers et budgétaires de la COVID-19 en RCA

Les besoins nécessaires exprimés le 9 avril 2020 à l'Assemblée Nationale par le Gouvernement pour face aux défis de la COVID-19 se chiffrent à **133,49 milliards de FCFA, soit 222,5 millions USD**.

En réponse, la communauté internationale et nationale a pu mobiliser à travers les appuis budgétaires supplémentaires, les appuis projets et le fond de solidarité nationale, un montant de **75,7 milliards de F CFA, soit 126,16 millions USD.**

Le gap de financement se chiffre donc à **57,8 milliards de FCFA, soit 96,34 millions USD.**

Il est à noter que la contribution du Gouvernement telle que recommandée par la 3<sup>ème</sup> session extraordinaire du Comité de Pilotage du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC du 28 mars 2020 à Brazzaville qui recommande la réallocation des fonds affectés aux dépenses publiques non prioritaires vers le renforcement des systèmes de santé, n'est pas encore effective. Si elle devient effective, elle pourrait couvrir une partie du gap.

## **VIII. Défis, opportunités à saisir et capitalisation des acquis**

**L**a crise créée par la pandémie de la COVID-19 n'est pas seulement une crise sanitaire, mais aussi une crise sociale et économique dont la mitigation pourrait s'étendre à moyen et long terme.

Sur le plan sanitaire, cette pandémie a révélé des insuffisances en infrastructures, équipements, matériels et personnel soignants ainsi que les difficultés que connaît le pays à fournir des soins de qualité aux populations sur l'ensemble du territoire nationale. Cette prise de conscience devrait aboutir à une volonté politique en vue de transformer cette crise en une opportunité, c'est-à-dire à réaliser des investissements massifs dans le système de santé en vue de renforcer ses

capacités à fournir des soins de qualité dans un environnement sain et sécurisé à toutes les couches de population. Dans cette perspective, la mise en place d'une couverture sanitaire dans le cadre de la protection sociale au profit des différentes couches de populations, et surtout des filets de sécurité pour les couches les plus défavorisées, avec l'appui des PTF, serait une réponse nécessaire pour juguler cette crise et de favoriser l'accès des populations aux services de santé à moindre coûts.

Sur le plan socioéconomique, le renforcement des investissements dans les secteurs touchés par cette pandémie (secteurs productifs, emplois, commerce, exportations, etc.), ainsi que des mesures de nature à soutenir la consommation des ménages en difficultés constitue des opportunités à saisir par les autorités pour non seulement espérer atténuer les impacts socioéconomiques de cette pandémie, mais aussi et surtout contribuer à infléchir la courbe du seuil de la pauvreté dans le pays. Ces mesures pourraient entre autres concerner la transformation des produits primaires pour créer de la valeur ajoutée, l'appui direct (crédits bancaires) et indirect (report des impôts et autres taxes) aux entreprises en vue de préserver des emplois, la mise en place de politiques sociales soutenues par des cotisations sociales au profit des nombreux acteurs économiques du secteur informel tout en favorisant les conditions de la transition de l'informel au formel, etc. Tout cela ne pourra être effectif que si l'environnement politique et sécuritaire sont favorables.

## IX. Conclusion

La crise due à la pandémie de la COVID-19 ne peut être considérée comme une fatalité en RCA. Bien au contraire, elle présente des opportunités à saisir par les autorités en vue de renforcer le système sanitaire du pays avec des investissements massifs dans les infrastructures, les équipements, les matériels et personnels soignants de qualité. Cela permettrait non seulement d'assurer des soins de qualité aux populations, mais aussi de réduire les coûts des évacuations sanitaires et leurs impacts sur le budget de l'Etat et la productivité du travail (absences prolongées). En outre, des opportunités sont également à saisir dans le domaine socioéconomique par la mise en place d'une véritable politique de protection sociale, des filets sociaux pour protéger les couches de populations les plus touchées, des investissements adéquats nécessaires pour renforcer les capacités des secteurs productifs, préserver les emplois, créer la chaîne des valeurs, booster les exportations, améliorer le niveau des recettes budgétaires nécessaires pour renforcer non seulement les capacités de l'Etat à assurer régulièrement ses dépenses régaliennes et réaliser des investissements publics et sociaux en vue de réduire la pauvreté dans laquelle vivent plus de 71% des centrafricains, mais également à faciliter la présence de ce dernier sur toute l'étendue du territoire nationale en vue de fournir des services de proximité aux populations.

Compte tenu de la situation particulière du pays, ces mesures ne pourraient donner des résultats que si l'environnement politique et sécuritaire est favorable. L'année 2020 étant considérée comme une année électorale avec des remous politiques et sociaux en perspectives, le climat d'insécurité

dans le Nord et le Nord-Est du pays avec des affrontements inter groupes armés à Ndélé et Birao, les difficultés de mise en œuvre de l'APPR, etc., sont des facteurs qui pourraient ébranler les efforts qui seraient mis en œuvre par les autorités, avec l'appui des PTF, pour faire face aux crises de la COVID-19 et, au-delà, réduire la pauvreté.

Globalement, les analyses contenues dans ce rapport démontrent à suffisance la gravité des effets négatifs de la COVID-19 sur les secteurs économiques et sociaux en RCA. Il est donc essentiel de sensibiliser continuellement les populations sur les conséquences de cette crise et de fournir les conseils stratégiques aux décideurs afin de mieux se préparer et de réduire l'impact dévastateur de la pandémie. Pour cela, ce rapport présente quelques actions proposées par le gouvernement, à mettre en œuvre avec l'appui des partenaires, réparties en deux types : i) Celles qui répondent à la situation immédiate ; ii) celles correspondant aux conséquences de la pandémie à moyen et long terme.

### i) Actions de court terme

- Vérifier systématiquement tous les cas suspects afin d'assurer une détection précoce de l'infection et de retracer autant que possible l'infection, et prévenir les contacts entre les patients infectés et la population en bonne santé ;
- Créer un fonds d'urgence pour accroître la protection sociale, en particulier en ciblant les travailleurs informels qui n'ont pas de protection sociale et qui peuvent être fortement touchés par la crise ;
- Lancer des programmes intensifs en emplois en collaboration avec les

communautés locales et les PME locales dans le secteur des infrastructures notamment les infrastructures sanitaires (WASH) et les infrastructures agricoles dans un contexte de COVID 19 afin de protéger les travailleurs et leurs familles et lutter contre la pauvreté ;

- Travailler avec les communautés locales et les entrepreneurs pour concevoir une approche gouvernementale au-delà de la crise sanitaire et des solutions pour le confinement et le traitement du contexte local ;
- Promouvoir un partage transparent de l'information pour informer les citoyens et limiter la diffusion d'informations falsifiées (« fausses nouvelles ») ;
- Assurer la continuité de l'état et de l'Administration malgré la distanciation sociale, les quarantaines et autres aléas liés à la crise ;
- Envisager d'emprunter des fonds d'urgence sur le marché international pour soutenir les dépenses, car le taux d'intérêt commercial est actuellement bas ; et le pays peut connaître un déficit budgétaire en raison de la baisse des recettes fiscales et des exportations comparées au niveau élevé des dépenses ;
- Prendre des mesures économiques et financières pour soutenir les entreprises, les PME et les particuliers en réponse à la suppression temporaire d'emplois afin de sauvegarder les activités économiques, telles que les garanties de la dette du secteur privé ;
- Renoncer immédiatement à tous les paiements d'intérêts sur les crédits

commerciaux, les obligations d'entreprises, les paiements de baux ;

- Lancer le plan de relance budgétaire pour minimiser l'impact de la pandémie de coronavirus sur l'économie nationale ;
- La réduction des paiements d'impôts dans les secteurs critiques et l'approvisionnement local par le secteur public dans sa réponse à la crise soutiendrait les PME et les autres entreprises ;
- Renégocier le plan de paiement de la dette extérieure et les conditions pour assurer un bon service de la dette, y compris la suspension des paiements des taux d'intérêt pour le moment de la crise ;
- Intensifier les programmes visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel, les aliments complémentaires adaptés ainsi que la nutrition en utilisant toutes les possibilités d'inclure les messages clés sur les symptômes sur la COVID-19, les pratiques d'hygiène, les préventions et les contrôles des infections ;
- Intensifier des actions programmatiques pour les mères confirmées ou suspectées de la COVID-19 et les isoler à domicile pour continuer les pratiques d'alimentations recommandées pour les nourrissons et les jeunes enfants avec les précautions d'hygiène nécessaires.

## ii) **Actions à moyen et long terme**

- Continuer les efforts de diversification et de transformation de l'économie centrafricaine en renforçant la capacité productive du secteur privé à transformer localement les matières premières. Cela

permettra de créer plusieurs emplois et également d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures et de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des flux financiers extérieurs ;

- Augmenter la production agricole et améliorer les chaînes de valeur alimentaire pour répondre à la consommation nationale. La RCA dépense énormément en importation alimentaire (céréales, poisson, etc.), dont une partie pourrait être réinvestie dans une agriculture nationale durable. Les efforts de la Tanzanie en matière d'autosuffisance dans le riz et le maïs pourraient servir de référence.

## Bibliographie

- COVID-19 : Lock down Exit Strategies for Africa, Economic Commission for Africa, 4 May, 2020 Addis Ababa, Ethiopia ;
- Plan de préparation et de riposte à la menace d'importation de la maladie a coronavirus en République centrafricaine, Version mise à jour mars 2020 ;
- Observations sur la réaction et les perspectives des entreprises africaines face à la COVID-19, Commission Economique pour l'Afrique ;
- Modeling local transmission and the burden of the COVID-19 epidemic in African countries. Report 2.0, v1.0, MOBS Laboratory, Northeastern University, Boston Center for Inference and Dynamics of Infectious Diseases (CIDID) Fred Hutchinson Cancer Research Center, Seattle April 12, 2020;
- The Secretary-General's UN Response and Recovery Fund, 30 March 2020, shared responsibility, global solidarity: Responding to the socio-economic impacts of COVID-19, March 2020;
- COVID-19: Potential impact on the world's poorest people. A WFP analysis of the economic and food security implications of the pandemic, March 2020;
- Incidences économiques et financières de la COVID-19 sur les économies de la CEMAC et esquisses de solutions, Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- Outline of Guidance Note for COVID-19 Socio-Economic Interventions in Africa;
- Response, Recovery & Resilience Facility (R3F) - Socio-Economic Impacts of COVID-19;
- Briefing note: the economic impacts of covid-19 and gender inequality. Recommendations for policymakers, UNDP note;
- Note: Gender-Responsive Socio-Economic Assessment of COVID-19 Impacts, UNDP COVID-19 Response;
- Effets socioéconomiques potentiels de la Covid-19 au Cameroun. Une évaluation sommaire, 31 Mars 2020 ;
- Understanding and Tackling the Socio-Economic Dimensions of COVID-19 in Africa, Regional Bureau for Africa Briefing 27th March 2020;
- RCA - l'impact de la COVID-19 sur le RCPCA ;
- WB-CAR Economic impacts of the COVID-19: Central African Republic March 24th, 2020;
- Plan de communication et engagement communautaire contre Coronavirus (COVID-19) en République centrafricaine, 10 mars 2020 ;
- Communiqué final de la 3<sup>ème</sup> session extraordinaire du Comité de Pilotage du Programme des Réformes Economique et Financières de la CEMAC, Brazzaville, 28 mars 2020 ;
- UNECA: Communique of the Second online meeting of the African Ministers of Finance, 31 March 2020;
- Mise à jour de l'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë de setembre 2019, Projection de MAI - AOUT 2020 ; Mai 2020.

---